ASSOCIATION
LES TÉMOINS DE JÉHOVAH

BULLETIN INTÉRIEUR

Août 1965

N° 8

SOMMAIRE

Qui peut espérer ressusciter?
Première partie 2
Seconde partie 15
Adam et Eve ressusciteront-ils? 26
Les "boucs" exécutés à Harmaguédon ressusciteront-ils? 43
L'espérance de la résurrection terrestre 49
La stèle de Mésha 58
"Une heure décisive" 60
Courrier biblique 61

QUI PEUT ESPÉRER RESSUSCITER?

"Que les morts sont ressuscités, même Moïse l'a laissé voir." — Luc 20 : 37, MN.

LE PROPHETE Moïse, qui vécut il y a trente-cinq siècles, préfigurait un autre prophète qui serait suscité dans sa propre race, mais qui serait encore plus grand que lui. C'est ce que déclara à Moïse le Dieu tout-puissant lui-même (Deut. 18 : 17-19). Voici dix-neuf cents ans, soit au premier siècle de notre ère, ce prophète promis, plus grand que Moïse, se présenta en la personne de Jésus-Christ, un homme de la même race que Moïse, qui vint au nom du même Dieu, mais qui opéra des miracles plus grands que ceux du prophète de l'Antiquité. L'entendant parler, quantité de gens disaient au sujet de Jésus: "Celui-ci est pour sûr Le Prophète." (Jean 7 : 40, *MN*). Dans le temple de Jérusalem et devant la Cour suprême sacerdotale de la même ville, on annonça qu'il était ce Prophète promis (Actes 3 : 22-26; 7 : 37, 38, 52). Logiquement, si Moïse laissa voir la merveilleuse espérance de la résurrection des morts, Jésus-Christ, le Prophète comme Moïse mais plus grand que lui, devait, lui aussi, parler de la résurrection des morts. Effectivement, il en parla longuement. Mieux, il fut lui-même ressuscité d'entre les morts.

2 En l'an 31 de notre ère, ce Prophète plus grand que Moïse cita le nom de certaines villes de l'Antiquité et parla de l'avenir de leurs habitants. Il s'agit des villes de Tyr, de Sidon et de Sodome. La Bible déclare à leur sujet:

3 "Alors il se mit à faire des reproches aux villes où avaient eu lieu le plus grand nombre de ses œuvres puissantes, parce qu'elles ne s'étaient pas repenties: 'Malheur à toi, Chorazin! Malheur à toi, Bethsaïda! Car si les œuvres

---

1. a) Qui était le Prophète plus grand que Moïse? b) Pour ce qui est du sujet de la résurrection, quelle comparaison peut-on établir entre Moïse et le grand Prophète?

2, 3. Selon Matthieu 11 : 20-24, pourquoi Jésus fit-il des reproches à Chorazin, Bethsaïda et Capernaüm?

puissantes qui ont eu lieu au milieu de vous avaient eu lieu à Tyr et à Sidon, il y a longtemps qu'elles se seraient repenties sous le sac et dans la cendre. Je vous le dis donc, ce sera plus supportable pour Tyr et Sidon au Jour du Jugement que pour vous. Et toi, Capernaüm, seras-tu peut-être élevée jusqu'au ciel? Dans le Hadès tu descendras; car si les œuvres puissantes qui ont eu lieu au milieu de toi avaient eu lieu dans Sodome, elle subsisterait encore aujourd'hui. Aussi je vous le dis, ce sera plus supportable pour la terre de Sodome au Jour du Jugement que pour toi.'" — Mat. 11 : 20-24, *MN;* Luc 10 : 11-15.

4 A présent, les questions suivantes se posent: Les habitants de ces villes anciennes seront-ils ressuscités d'entre les morts? Jésus voulait-il dire que le Jour du Jugement sera tout à fait insupportable pour les habitants païens de Tyr et de Sidon et que, partant, ils n'auront aucune part à la résurrection? Admettons maintenant que les gens de Tyr et de Sidon ressuscitent et qu'au Jour du Jugement ce soit plus supportable pour eux que pour les Juifs de Chorazin et de Bethsaïda. Etant donné que ces Juifs seront moins favorisés au Jour du Jugement, faut-il en conclure qu'aucune occasion ne leur sera offerte de vivre grâce à une résurrection?

5 Autrement dit, les paroles de Jésus signifient-elles que les Juifs de Chorazin et de Bethsaïda n'auront aucune part à la résurrection, pas plus que les païens de Tyr et de Sidon ne ressusciteront? Non! Au contraire, Ezéchiel 32 : 21-30 (*Da*) nous informe en termes très clairs que les habitants païens de Sidon sont dans le Schéol ou Hadès, et non dans la Géhenne. Ils attendent donc la résurrection, le Jour du Jugement, où la mort et le Hadès rendront les morts qui sont en eux (Rév. 20 : 11-15, *MN*). La ville de Tyr était jadis une colonie de Sidon. Ses citoyens décédés sont également dans le Hadès.

6 Pourquoi est-il logique de penser que les habitants de

4, 5. a) Jésus voulait-il dire que les habitants païens de Tyr et de Sidon ne ressusciteront pas d'entre les morts? b) Qu'apprenons-nous dans Ezéchiel 32 : 21-30 à propos des gens de Tyr et de Sidon?

6. Pourquoi est-il logique de penser que les habitants de Tyr et de Sidon ressusciteront?

Tyr et de Sidon se trouvent dans le Schéol ou Hadès et qu'ils en reviendront par une résurrection? Jésus montra clairement que ces gens n'étaient pas dans un état religieux tel qu'ils ne pouvaient plus se repentir et se convertir à la justice de Dieu. Ils n'avaient pas reçu un témoignage complet sur Jéhovah Dieu et son Royaume de salut. Si ces villes avaient reçu le même témoignage que Chorazin et Bethsaïda, "il y a longtemps qu'elles se seraient repenties sous le sac et dans la cendre". Elles n'étaient pas arrivées à l'état religieux décrit dans Hébreux 6 : 4-6 (*MN*) en ces termes: "Il est impossible (...) de les ranimer encore une fois pour la repentance."

7 Grâce à la résurrection, au Jour du Jugement les Sidoniens et les Tyriens auront l'occasion de recevoir un témoignage complet concernant le Royaume de Dieu et de Jésus-Christ. Cela leur donnera la possibilité de se repentir sincèrement, comme "sous le sac et dans la cendre". Certes, ils n'auront pas l'espérance de vivre dans le Royaume céleste de Dieu, mais ils auront l'occasion de vivre éternellement sur la terre transformée en Paradis.

8 Qu'en est-il des habitants de l'antique ville de Sodome, dont l'existence fut abrégée par le feu et le soufre que Dieu fit pleuvoir du ciel sur cette ville et sur Gomorrhe et d'autres cités de la région? Peut-on dire que le Jour du Jugement sera insupportable pour Sodome et, à plus forte raison, pour la ville de Capernaüm, et que, par suite, les habitants de cette ville ne seront pas ressuscités, pas plus que ceux de Sodome? Non! Un tel raisonnement serait erroné parce que Jésus mit Sodome au même rang que Tyr et Sidon.

9 Tout comme pour Tyr et Sidon, Jésus montra que Sodome, quoique inique, n'était pas arrivée à l'état où tout repentir était impossible. C'est pourquoi il affirma que si les œuvres puissantes qu'il avait opérées à Capernaüm

7. Grâce à la résurrection, quelle occasion sera offerte aux habitants de Tyr et de Sidon?

8. Qu'est-ce qui mit fin à l'existence de Sodome, et pourquoi serait-il erroné de dire que les habitants de Capernaüm et de Sodome ne ressusciteront pas?

9. a) L'état spirituel des habitants de Sodome rendait-il tout repentir impossible? b) Qu'apprenons-nous sur Sodome dans Ezéchiel 16 : 46-61?

avaient eu lieu à Sodome, "elle subsisterait encore aujourd'hui", c'est-à-dire à l'époque de Jésus. Et sous ce rapport, Jésus déclara que Capernaüm, qui avait été élevée spirituellement jusqu'au ciel, serait abaissée et descendrait dans le Hadès, mais non dans la Géhenne. Jésus opposa les hauteurs du ciel aux profondeurs du Hadès ou Schéol, et par cette comparaison il montra que Capernaüm serait profondément rabaissée. Bien que très favorisée par Jésus, cette ville n'existe plus de nos jours, pas plus que Sodome. Mais si Sodome avait eu les mêmes occasions que Capernaüm, elle aurait compté au moins dix justes et son existence aurait été prolongée de plus de dix-neuf cents ans, jusqu'au temps de Jésus, et même au-delà. Par conséquent, tout espoir n'est pas perdu de guérir spirituellement les habitants de Sodome (Gen. 18 : 22-32). Le passage d'Ezéchiel 16 : 46-61 laisse entendre qu'il y a de l'espoir pour ceux qui ressemblent aux anciens Sodomites.

10 Lorsque Jésus envoya ses disciples annoncer le Royaume de Dieu aux "brebis perdues de la maison d'Israël", il leur déclara: "Si quelqu'un ne vous fait pas entrer ou n'écoute pas vos paroles, en sortant de cette maison ou de cette ville, secouez la poussière de vos pieds. En vérité je vous le dis, ce sera plus supportable pour la terre de Sodome et de Gomorrhe au Jour du Jugement que pour cette ville." (Mat. 10 : 14, 15, *MN;* Luc 10 : 10-12). Quelle était la raison de cette dernière affirmation? C'est parce que Sodome et Gomorrhe n'avaient jamais reçu un tel témoignage concernant le Royaume de Dieu.

11 Certes, Lot, neveu d'Abraham, élit domicile à Sodome, mais il ne possédait pas le message du Royaume et partant ne pouvait l'annoncer aux habitants de cette ville. Lot alla même jusqu'à promettre ses deux filles à deux Sodomites. Il est également vrai que deux anges de Jéhovah Dieu visitèrent la ville de Sodome. Ils n'y restèrent cependant qu'une seule nuit, et encore, ce fut pour inspecter la ville mais non pour y prêcher le Royaume de Dieu. Il est indéniable que le comportement des hommes de Sodome à

---

10. Lorsque Jésus envoya ses disciples prêcher, que déclara-t-il concernant Sodome et Gomorrhe, et pourquoi?

11. Quel témoignage Sodome reçut-elle, en comparaison de celui rendu à Capernaüm?

l'égard des anges révéla la profonde débauche de cette ville. Il n'empêche qu'aucun message de repentance, de conversion et de salut éternel ne fut annoncé à la ville de Sodome. Seuls les futurs beaux-fils de Lot furent avertis de la catastrophe qui allait venir. De toute évidence, les habitants de Sodome ne reçurent pas un témoignage sur le Royaume comme celui que Jésus et ses apôtres rendirent à la ville de Capernaüm. — Gen. 13 : 12, 13; 19 : 1-29.

UN TYPE PROPHETIQUE

12 Les anges de Jéhovah Dieu ne trouvèrent pas à Sodome dix hommes justes, ni des femmes justes. Les habitants de Sodome étaient des Cananéens, et la malédiction que le patriarche Noé avait prononcée sur leur ancêtre Canaan pesait sur eux (Gen. 9 : 20-25; 10 : 19). Néanmoins, à l'époque de Jésus, la ville de Capernaüm était, du point de vue spirituel, en plus mauvaise posture que Sodome et plus condamnable qu'elle. En ce cas, peut-on affirmer que les habitants de Sodome qui moururent par le feu et le soufre qui tombèrent du ciel subirent une destruction *éternelle*? Ou bien leur châtiment fut-il une *préfiguration* de la destruction éternelle de ceux qui violent les mêmes principes, mais d'une façon plus répréhensible? Lisons à ce propos II Pierre 2 : 6-10 (*MN*):

13 "Si, en réduisant en cendres les villes de Sodome et de Gomorrhe, il les a condamnées, laissant aux impies un exemple de choses à venir; et s'il a délivré le juste Lot, qui était profondément affligé par la conduite dissolue à laquelle se livraient ces gens qui bravaient la loi — car cet homme juste, par ce qu'il voyait et entendait pendant qu'il demeurait au milieu d'eux, tourmentait jour après jour son âme juste en raison de leurs œuvres iniques — Jéhovah sait délivrer de l'épreuve les gens au pieux dévouement, mais réserver les injustes pour le jour du jugement pour être retranchés [mis en échec, *NW* 1950 n.m.], surtout,

12, 13. a) Dans quelle situation défavorable se trouvaient ces Sodomites, mais plus tard quelle ville était en plus mauvaise posture qu'eux? b) Compte tenu de II Pierre 2 : 6-10, quelles questions se posent à propos de la destruction de Sodome?

cependant, ceux qui vont après la chair avec le désir de la souiller et qui méprisent la seigneurie."

14 Lot fut délivré de la destruction de Sodome, mais son salut n'est pas encore achevé. Pour recevoir la vie éternelle sous le Royaume de Dieu, il faut qu'il soit ressuscité. On remarquera que selon II Pierre 2 : 6, la destruction de Sodome et de Gomorrhe ne fut qu'un "exemple" prévenant les chrétiens pieux de ce qui leur arriverait inévitablement s'ils imitaient la conduite des habitants de Sodome et de Gomorrhe, mais leur montrant aussi qu'ils seraient délivrés s'ils restaient fidèles à Jéhovah Dieu.

15 Les Sodomites étaient-ils pires que les autres Cananéens? Non, d'après ce qu'on peut lire dans Lévitique 18 : 21-28. Et Pierre ne dit pas que les Sodomites et les Gomorrhéens furent anéantis pour toujours. En revanche, les chrétiens voués sont considérés comme étant plus responsables que les habitants infidèles de Sodome, de Gomorrhe et même de Capernaüm; aussi encourent-ils le châtiment de la destruction éternelle. D'où cette déclaration de II Pierre 2 : 12, 13 (*MN*) concernant les chrétiens voués et baptisés qui se laissent corrompre: "Ces hommes, comme des animaux qui ne raisonnent pas, nés par nature pour être pris et détruits, subiront, dans les choses dont ils sont ignorants et parlent en mal, la destruction dans leur propre voie de destruction, se faisant du tort à eux-mêmes pour prix de l'injustice." Ils sont détruits comme les animaux.

16 En tant que villes, Sodome et Gomorrhe furent anéanties pour toujours, et du temps de Jésus elles n'existaient plus depuis longtemps. Mais qu'en est-il de leurs habitants? En lisant la citation suivante, il nous faut garder présentes à l'esprit les paroles précitées de l'apôtre Pierre: "De même aussi Sodome et Gomorrhe et les villes d'alentour, après qu'elles eurent, pareillement à ceux-là, commis la fornication à l'excès et qu'elles furent allées après la

---

14. De quoi Lot fut-il délivré, et dans quel sens la destruction de Sodome fut-elle un exemple?

15. a) Pierre dit-il que les habitants de Sodome et de Gomorrhe sont détruits pour toujours? b) Selon II Pierre 2 : 12, 13, qui sera détruit éternellement, et pourquoi?

16, 17. A la lumière de II Pierre 2 : 6, comment faut-il comprendre Jude 7, à propos de Sodome et de Gomorrhe?

chair pour un usage contre nature, nous sont proposées en exemple d'avertissement en subissant le châtiment judiciaire d'un feu éternel." — Jude 7, *MN*.

17 Les villes de Sodome et de Gomorrhe sont un "exemple d'avertissement" en ce sens que Dieu ne leur permit pas de subsister jusqu'à l'époque de Jésus-Christ, de Pierre, de Jude et des autres disciples. Les habitants de Sodome et de Gomorrhe ne furent pas condamnés à la Géhenne et lancés dans le "lac brûlant de feu et de soufre", mais ils furent proposés en exemple d'avertissement aux chrétiens infidèles ("aux impies") qui subirent le châtiment judiciaire d'un "feu éternel" ou d'une destruction éternelle. — Rév. 20 : 14, 15; 21 : 8; II Pierre 2 : 6, *MN*.

18 Les habitants de Sodome et de Gomorrhe furent exécutés directement par l'ange de Dieu. L'effet du feu et du soufre qui tombèrent sur les Sodomites et les Gomorrhéens se faisait toujours sentir environ deux mille ans plus tard, du temps de Jésus, de Pierre et de Jude. Les habitants de ces villes ne furent donc pas aussi favorisés que les Juifs de Capernaüm aux jours de Jésus. Cependant, les chrétiens voués qui deviennent infidèles et imitent ces hommes de l'Antiquité subiront un châtiment "plus sévère", une destruction éternelle symbolisée par le "feu éternel". — Héb. 10 : 29, *MN*.

19 Dans leurs lettres, Pierre et Jude prévenaient les chrétiens du risque qu'ils encouraient de subir "le jugement de la Géhenne", c'est-à-dire de se voir condamnés à la destruction éternelle. Dans ce cas, ils mourraient, sans aucun espoir de ressusciter. Le rédacteur de la lettre adressée aux chrétiens hébreux nous fournit d'autres raisons pour lesquelles le chrétien infidèle sera condamné à la destruction et ne ressuscitera pas. Selon Hébreux 6 : 1-8 (*MN*), les chrétiens qui refusent de se presser "vers la maturité" perdent leur compréhension même des enseignements fondamentaux, "la doctrine primaire sur le

---

18. Comment les chrétiens qui deviennent des "impies" subissent-ils un châtiment plus sévère que celui des habitants de Sodome et de Gomorrhe?

19. a) Quel avertissement Pierre et Jude donnaient-ils aux chrétiens? b) D'après Hébreux 6 : 1-8, quelle compréhension relative à la "doctrine primaire sur le Christ" le chrétien infidèle perd-il?

Christ", "la repentance des œuvres mortes, et la foi envers Dieu, l'enseignement des baptêmes et l'imposition des mains, la résurrection des morts et le jugement éternel". Il y a donc une raison essentielle pour laquelle nous devons nous presser "vers la maturité". Quelle est-elle?

20 "Car il est impossible pour ceux qui une fois pour toutes ont été éclairés, et qui ont goûté au don gratuit céleste, et qui sont devenus participants de l'esprit saint, et qui ont goûté l'excellente parole de Dieu et les puissances du système de choses à venir, mais qui sont tombés, de les ranimer encore une fois pour la repentance, parce qu'ils mettent de nouveau au poteau le Fils de Dieu pour eux-mêmes et l'exposent à la honte publique. Par exemple, la terre qui est abreuvée par la pluie qui tombe souvent sur elle, et qui produit alors des plantes utiles à ceux pour qui on la cultive, reçoit en retour une bénédiction de Dieu. Mais si elle produit des épines et des chardons, elle est rejetée et proche d'être maudite; et elle finit par être brûlée." — Héb. 6 : 4-8, *MN*.

21 Parmi les chrétiens "participants de l'esprit saint", ceux qui tombent finissent par pécher volontairement contre l'esprit saint. Ils le font sciemment et s'endurcissent contre tout repentir. A propos d'un tel péché contre l'esprit, Jésus-Christ déclara aux Juifs malicieux qui présentaient sous un faux jour l'action du saint esprit de Dieu qui s'opérait en lui: "C'est pourquoi je vous dis: Toute sorte de péché et de blasphème sera pardonné aux hommes, mais le blasphème contre l'esprit ne sera pas pardonné. Par exemple, quiconque prononce une parole contre le Fils de l'homme, il lui sera pardonné; mais quiconque parle contre l'esprit saint, il ne lui sera pas pardonné, non, ni dans le présent système de choses ni dans celui à venir." (Mat. 12 : 31, 32, *MN*). Il serait donc inutile de ramener de tels pécheurs à la vie dans le système de choses à venir sous le Royaume de Dieu.

---

20. Selon Hébreux 6 : 4-8, pourquoi le chrétien doit-il se presser "vers la maturité"?

21. Quelle sorte de péché le chrétien infidèle finit-il par commettre volontairement, et pourquoi serait-il inutile de le ressusciter?

22 Les chrétiens véritables ne veulent pas encourir "le jugement de la Géhenne". Ils doivent se réunir régulièrement, s'encourager mutuellement et s'édifier spirituellement les uns les autres. Pourquoi? Nous trouverons la réponse dans Hébreux 10 : 26-31 (*MN*), où il est écrit: "Car si nous pratiquons le péché volontairement après avoir reçu la connaissance exacte de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés, mais il y a une certaine attente redoutable du jugement et il y a une jalousie ardente [de la part de Dieu] qui va consumer ceux qui s'opposent. Tout homme qui a fait peu de cas de la loi de Moïse meurt sans compassion sur le témoignage de deux ou trois. De quel châtiment bien plus sévère, ne pensez-vous pas, sera jugé digne l'homme qui a piétiné le Fils de Dieu et qui a regardé comme de valeur ordinaire le sang de l'alliance par lequel il a été sanctifié, et qui a outragé avec mépris l'esprit de la bonté imméritée? Car nous connaissons celui qui a dit: 'La vengeance est à moi; je paierai de retour'; et encore: 'Jéhovah jugera son peuple.' C'est chose redoutable que de tomber entre les mains du Dieu vivant."

"BIEN PLUS SEVERE"

23 Jésus-Christ ne mourra pas une seconde fois pour les chrétiens qui, bien qu'éclairés par la connaissance exacte de la vérité, pratiquent volontairement le péché. Ils renient le Fils de Dieu lui-même et considèrent le sang de Jésus comme de valeur ordinaire, pas plus capable de racheter, de sanctifier ou de valider une alliance que le sang de quiconque. Puisqu'ils rejettent le parfait sacrifice humain de Jésus, que reste-t-il comme sacrifice à offrir à Dieu pour annuler leur péché volontaire? Rien! Aussi, à leur mort, ils sont condamnés à la Géhenne, au "lac de feu" ou "seconde mort". Ils ne descendent pas dans le Hadès ou Schéol, d'où l'on peut sortir par une résurrection. Ainsi, leur châtiment est "plus sévère" que celui des Israélites

---

22. Suivant Hébreux 10 : 26-31, pourquoi les chrétiens doivent-ils se réunir régulièrement en vue de s'édifier mutuellement?

23. Comment le châtiment des chrétiens infidèles est-il plus sévère que celui des Juifs qui faisaient peu de cas de la loi de Moïse?

qu'on fit mourir "sans compassion" pour avoir fait peu de cas de la loi de Moïse, lequel ne fut pourtant qu'un type prophétique de Jésus-Christ.

24 Le chrétien qui pèche volontairement n'aura aucune part à la résurrection. En tant que fils de Dieu, engendré de l'esprit, ce chrétien comptait avoir part à la "première résurrection", celle des 144 000 disciples qui obtiennent la vie dans les cieux invisibles, en tant que cohéritiers du Roi-Prêtre Jésus-Christ. Mais à cause de ses péchés volontaires et impardonnables, il perd tout espoir de participer à cette résurrection qui donne accès à une vie glorieuse et céleste. A l'heure de sa mort dans la chair, ce pécheur tombe "entre les mains du Dieu vivant", qui le détruit éternellement.

25 Judas Iscariot était justement un chrétien qui tomba entre les mains du Dieu vivant et subit un châtiment "plus sévère", celui de la destruction éternelle. Judas ne vécut pas jusqu'au jour de Pentecôte de l'an 33 de notre ère, et ainsi il ne fut pas baptisé de l'esprit saint et engendré par Dieu le Père en vue de l'espérance céleste. Néanmoins, il avait été choisi comme apôtre de Jésus-Christ et envoyé avec les onze autres apôtres comme prédicateur muni de pouvoirs spéciaux grâce à l'esprit saint (Mat. 10 : 1-8). Mais Judas trahit son Sauveur Jésus-Christ, non afin d'obtenir le salut éternel, mais pour recevoir des mains des ennemis meurtriers de son Maître la récompense de trente pièces d'argent.

26 Judas Iscariot conclut un marché avec ceux-là mêmes à qui Jésus avait dit qu'ils faisaient de leurs prosélytes des sujets de la Géhenne deux fois plus qu'eux-mêmes et qui encouraient, eux aussi, le "jugement de la Géhenne". (Mat. 23 : 15, 33, *MN*.) Judas rejeta le sacrifice de l'"Agneau de Dieu". Il ne restait donc aucun sacrifice à offrir pour son péché volontaire. Logiquement, il devint "le fils de destruction". Quand il se suicida, il alla dans la Géhenne. Il

---

24. A quelle résurrection le chrétien infidèle comptait-il avoir part, mais que subit-il à l'heure de sa mort?

25, 26. a) Bien qu'il ne fût pas engendré en vue de l'espérance céleste à la Pentecôte de l'an 33, pourquoi Judas Iscariot subit-il un châtiment "plus sévère"? b) Quand Judas mourut, où alla-t-il, et pourquoi?

ne ressuscitera pas, même dans la chair sur la terre. — Jean 6 : 70, 71; 17 : 12, *MN*.

27 Outre Judas, il existe un autre "fils de destruction". C'est l'apôtre Paul qui en parle. Il ne s'agit pas d'un seul homme, comme Judas Iscariot, mais plutôt d'une classe de chrétiens de nom qui apparut après la Pentecôte de l'an 33, et plus particulièrement après la mort des douze fidèles apôtres de Jésus-Christ. Cette classe, appelée "le fils de la destruction", se compose de chefs, se prétendant chrétiens, qui ont abandonné les doctrines du vrai christianisme enseignées dans la sainte Bible et sont devenus des transgresseurs de la loi de Dieu, tout en se disant disciples de son Fils Jésus-Christ. S'étant organisés, ils constituent de nos jours le clergé de la chrétienté, qui est actuellement la partie dominante de Babylone la Grande (l'empire mondial de la fausse religion). Dans II Thessaloniciens 2 : 3-12 (*MN*), Paul nous donne cet avertissement au sujet du "fils de la destruction":

28 "Que personne ne vous séduise en aucune manière, parce qu'il ne viendra pas à moins que l'apostasie ne vienne d'abord et que ne soit révélé l'homme d'iniquité, le fils de la destruction. Il se tient dans l'opposition et s'élève au-dessus de quiconque est appelé "dieu" ou est un objet de vénération, si bien qu'il s'assoit dans le temple du Dieu, se montrant publiquement comme étant un dieu. Ne vous souvenez-vous pas que je vous disais ces choses quand j'étais encore chez vous? Ainsi, à présent, vous connaissez la chose qui agit comme un empêchement, en vue de sa révélation en son temps.

29 "Certes, le mystère de cette iniquité est déjà à l'œuvre; mais seulement jusqu'à ce que celui qui agit à présent comme un empêchement soit écarté. Alors, réellement, l'inique sera révélé, que le Seigneur Jésus détruira par l'esprit de sa bouche et réduira à néant par la manifestation de sa présence. Mais la présence de l'inique est selon l'opération de Satan avec toute œuvre puissante et tous signes et prodiges mensongers et avec toute tromperie du mal pour ceux qui périssent, en rétribution, parce qu'ils n'ont pas accepté l'amour de la vérité pour qu'ils soient

27-29. a) A quel autre "fils de destruction" Paul fait-il allusion? b) Que déclare Paul à son sujet dans II Thessaloniciens 2 : 3-12?

sauvés. Et voilà pourquoi Dieu laisse aller vers eux une opération d'égarement, pour qu'ils se mettent à croire au mensonge, afin qu'ils soient tous jugés, parce qu'ils n'ont pas cru à la vérité mais ont pris plaisir à l'injustice."

30 L'iniquité de cette classe composant l' "homme d'iniquité" ou l' "homme du péché" (*Sg; AC*) est dirigée contre le Dieu très-haut. C'est évident, car cet inique essaie de s'élever au-dessus de tout ce qui est vénéré comme un dieu. Il s'efforce même de remplacer le vrai Dieu dans son temple spirituel. Cet inique désire être adoré et vénéré lui-même, aussi repousse-t-il la sainte Bible de Dieu, lui préférant des traditions religieuses et des doctrines païennes. L'homme d'iniquité est plein de tromperie religieuse et se montre un agent docile de Satan le Diable, le menteur originel. Jusqu'à la mort des douze apôtres fidèles, l'inique fut entravé par un empêchement. Mais après, il se porta en avant plus facilement et imposa son pouvoir à ceux qui se disaient chrétiens.

31 Toutefois, pendant sa présence dans son Royaume céleste, le Seigneur Jésus détruira cet inique, le réduisant à néant. Il l'anéantira complètement; c'est pourquoi l'inique est aussi appelé "le fils de la destruction". Ceux qui ont composé cet "homme d'iniquité" au cours des dix-neuf siècles écoulés ont reçu un jugement de désapprobation, et à leur mort, ils sont allés dans la Géhenne. Pas plus que l'autre "fils de destruction", Judas Iscariot, ils n'auront part à la résurrection. Ils n'ont pas aimé la vérité qui mène au salut. Ils ont cru au mensonge et n'ont cessé d'égarer les hommes en répandant des erreurs. Dès lors, il n'est pas étonnant que le clergé de la chrétienté s'oppose au message du Royaume messianique de Dieu et persécute les porteurs de ce message. Lorsque Babylone la Grande sera détruite pour toujours, cet "homme d'iniquité" sera exécuté, lui aussi, et subira "le jugement de la Géhenne".

---

30. Comment savons-nous contre qui se dirige l'iniquité de ce "fils de la destruction", et jusqu'à quand fut-il entravé par un empêchement?

31. a) Pourquoi le nom de "fils de la destruction" convient-il à cet inique? b) Pourquoi n'est-il pas étonnant que le clergé de la chrétienté s'oppose au message du Royaume?

"CE MAUVAIS ESCLAVE"

32 Un autre groupe d'hommes se disant chrétiens qui recevra le même châtiment que l' "homme d'iniquité" compose ce que Jésus appela prophétiquement le "méchant serviteur" ou "mauvais esclave". (Mat. 24 : 48-51, *Sg; AC; MN;* Luc 12 : 45, 46.) Il s'agit de chrétiens voués et baptisés qui ont été engendrés de l'esprit de Dieu en vue de l'espérance céleste et qui s'étaient associés à la fidèle congrégation chrétienne que Jésus qualifia de "serviteur fidèle et prudent" ou "esclave fidèle et avisé". (Mat. 24 : 45-47, *Sg; AC; MN.*) Mais la classe du "mauvais esclave" se montre rebelle, cherche à gérer les affaires du Seigneur selon son bon plaisir, pour satisfaire ses désirs charnels, et maltraite ceux qui composent la classe de l' "esclave fidèle et avisé".

33 Le Seigneur Jésus-Christ prend le "mauvais esclave" en flagrant délit d'inconduite. Il le châtie "avec une grande sévérité", le chasse de sa maison et assigne son lot parmi les hypocrites. Ayant fait partie de la maison du Seigneur et s'étant vu confier les précieux biens spirituels de ce dernier, les chrétiens composant la classe du "mauvais esclave" sont encore plus blâmables que les hypocrites du dehors. Tout comme Judas Iscariot trahit le Seigneur Jésus-Christ, ils trahissent leurs fidèles frères chrétiens. Pas plus que Judas, ils n'auront part à la résurrection. Il faut aussi identifier avec la classe du "mauvais esclave", l' "esclave méchant et paresseux" qui, dans la parabole de Jésus (Mat. 25 : 15, 16, 22-30, *MN*), n'avait reçu de son Seigneur qu'un seul talent, et aussi le "méchant esclave" de Luc 19 : 13, 20-27 (*MN*), qui refusa de faire des affaires avec l'unique mine que lui avait confiée son Seigneur. La sainte Bible ne donne à ceux-ci aucun espoir de ressusciter et d'obtenir la vie céleste.

* * *

---

32. Selon la parabole de Jésus consignée dans Matthieu 24 : 45-51, quel autre groupe de chrétiens sera condamné à la destruction?

33. a) Pourquoi la classe du "mauvais esclave" est-elle plus répréhensible que les hypocrites en dehors de la maison du Seigneur? b) Avec quelles autres classes figurées dans les paraboles de Jésus faut-il identifier cet esclave?

SECONDE PARTIE

A L'EPOQUE de l'apôtre Paul, il y eut des chrétiens voués qui se privèrent de toute possibilité d'une résurrection spirituelle pour la gloire et la puissance céleste avec le Seigneur Jésus-Christ. A ce sujet, l'apôtre déclare dans une lettre à Timothée:

2 "Ce commandement, je te le confie, Timothée, mon enfant, en accord avec les prédictions qui ont conduit directement à toi, pour que par celles-ci tu continues de livrer l'excellente guerre, gardant la foi et une bonne conscience, que certains ont jetée de côté, et ils ont fait naufrage en ce qui concerne leur foi. Hyménée et Alexandre appartiennent à ceux-là, et je les ai livrés à Satan pour qu'ils apprennent par la discipline à ne pas blasphémer." — I Tim. 1 : 18-20, *MN*.

3 Il ne faut pas en conclure qu'en fin de compte Hyménée et Alexandre apprirent effectivement à ne pas blasphémer, furent réintégrés dans la congrégation et échappèrent à l'emprise de Satan. Il ne pouvait en être ainsi, puisque ces deux chrétiens voués et baptisés avaient jeté de côté la foi chrétienne et leur bonne conscience et fait naufrage, sombrant dans la mer de la destruction.

4 Leur exclusion de la fidèle congrégation chrétienne n'avait rien appris à ces deux hommes. En revanche, cette mesure disciplinaire apprit à la fidèle congrégation la nécessité d'éviter ces deux naufragés spirituels et de les laisser à Satan, à qui Paul, en vertu de son autorité apostolique, les avait livrés. Grâce à l'expulsion de ces deux hommes qui avaient perdu la foi et leur bonne conscience, la fidèle congrégation apprit par la discipline à craindre d'imiter Hyménée et Alexandre, de peur de ruiner leur vie de chrétiens en se faisant exclure ou livrer à Satan.

1, 2. a) Quels chrétiens infidèles Paul mentionne-t-il dans I Timothée 1 : 18-20? b) Quelle occasion perdirent-ils?

3, 4. a) Pourquoi ne faut-il pas en déduire que ces deux hommes furent réintégrés dans la congrégation? b) Qui profita de cette mesure disciplinaire?

5 L'apôtre Paul fournit d'autres renseignements sur Hyménée et révèle ce qu'on lui reprochait. Il écrivit dans une lettre ultérieure adressée à Timothée: "Evite les discours vides qui violent ce qui est saint; car ils avanceront de plus en plus dans l'impiété, et leur parole s'étendra comme la gangrène. Hyménée et Philète sont de ce nombre. Ces hommes ont dévié de la vérité, disant que la résurrection a déjà eu lieu, et ils renversent la foi de quelques-uns. Cependant, le solide fondement de Dieu demeure, portant ce sceau: 'Jéhovah connaît ceux qui lui appartiennent,' et: 'Que tous ceux qui nomment le nom de Jéhovah renoncent à l'injustice.' " — II Tim. 2 : 16-19, *MN*.

6 Hyménée et Philète n'appartenaient plus à Jéhovah. En étant chassés de la congrégation chrétienne, ils étaient livrés à Satan. Le nom de Jéhovah était invoqué sur les fidèles chrétiens, qui constituaient "un peuple pour son nom" et faisaient mention du nom divin dans leurs réunions et leur prédication publique (Actes 15 : 14-18, *MN*). Voilà pourquoi ils devaient renoncer à l'injustice en chassant les faux chrétiens comme Hyménée et Philète. Ces deux hommes avaient leurs propres idées au sujet de la résurrection. Ils enseignaient que "la résurrection [avait] déjà eu lieu", voulant sans doute dire par là qu'il n'y avait d'autre résurrection qu'une résurrection spirituelle et symbolique, que les chrétiens voués l'avaient déjà subie et qu'ils ne pouvaient espérer aucune autre résurrection sous le futur Royaume messianique de Dieu.

7 Par de telles théories sur la résurrection, Hyménée et Philète avaient déjà renversé la foi de certains membres de la congrégation. Paul ne dit pas si, en même temps, ils enseignaient la doctrine païenne grecque de l'immortalité de l'âme humaine. Quoi qu'il en soit, ces hommes sans conscience qui renversaient la foi de certains croyants chrétiens péchaient volontairement après être parvenus à une connaissance exacte de la vérité, et malgré les rapports qu'ils

---

5, 6. a) Selon II Timothée 2 : 16-19, que pouvait-on reprocher à Hyménée? b) Pourquoi la congrégation devait-elle chasser Hyménée et Philète, et en quel sens ces hommes disaient-ils que la résurrection avait déjà eu lieu?

7. Quel jugement fut exécuté sur eux quand ils moururent, et pourquoi?

avaient eus avec l'apôtre Paul. C'est pourquoi, quand ils moururent, le "jugement de la Géhenne" fut exécuté sur eux. Ils n'auront aucune part à la résurrection.

8 Le chrétien qui se laisse attirer par les richesses matérielles et la "connaissance" de ce monde compromet ses chances de ressusciter et de vivre dans le juste système de choses à venir. Nous serons sauvés, non par les richesses ou la "connaissance", mais par la foi chrétienne.

9 L'apôtre Paul souligne cette pensée à la fin de sa première lettre à Timothée, en ces termes: "Ceux qui sont déterminés à être riches tombent dans la tentation et dans un piège et dans beaucoup de désirs insensés et funestes, qui plongent les hommes dans la ruine et la destruction. Car l'amour de l'argent est la racine de toutes sortes de choses mauvaises, et en recherchant cet amour certains se sont égarés loin de la foi et se sont transpercés partout de bien des douleurs. (...) O Timothée, garde ce qui est mis en dépôt chez toi, détourne-toi des discours vides [comme ceux d'Hyménée et de Philète] qui violent ce qui est saint et des contradictions de ce qui est faussement appelé 'connaissance'. Faisant étalage d'une telle connaissance, certains ont dévié de la foi." — I Tim. 6 : 9, 10, 20, 21, *MN*.

10 Le chrétien qui veut à tout prix être riche, cède à des désirs "qui plongent les hommes dans la ruine et la destruction". Celui qui recherche la "connaissance" impie de ce monde en fait étalage pour sa gloire ou son profit personnel, mais ce faisant, il dévie de la foi chrétienne. De tels chrétiens ne fournissent à Dieu aucune raison de les ressusciter d'entre les morts par le moyen de Jésus-Christ. Quand ils meurent, ils sont, au sens figuré, lancés dans la Géhenne (Marc 9 : 43-47, *MN*). Quant à nous, nous avons pris la ferme décision de ne pas imiter ces chrétiens-là. Nous nous souvenons de ces paroles consignées dans Hébreux 10 : 38, 39 (*MN*): " 'Mais mon juste vivra en raison de la foi,' et, 's'il recule, mon âme ne prend pas plaisir en

---

8, 9. Quelle pensée Paul souligne-t-il dans I Timothée 6 : 9, 10, 20, 21?

10. a) Quel tort se font ceux qui se vantent de posséder ce qui est "faussement appelé 'connaissance' "? b) Quelle sera donc notre détermination?

lui.' Or nous, nous ne sommes pas de ceux qui reculent pour la destruction, mais de ceux qui ont la foi pour la conservation en vie de l'âme."

QUEL SERA LE SORT DES CONJOINTS NON CROYANTS?

11 Depuis le temps de Jésus-Christ, quantité de personnes ont eu des relations étroites avec des chrétiens voués et baptisés que Dieu a engendrés de son esprit en vue de l'héritage céleste. Cependant, ces gens n'ont pas subi une influence assez forte pour devenir eux-mêmes des chrétiens engendrés. Aujourd'hui encore, il y a des personnes dont le conjoint est un chrétien sanctifié, ou dont les parents sont des chrétiens voués et engendrés de l'esprit. Ces non-croyants ressusciteront-ils? A ce propos, Paul écrivit:

12 "Aux mariés je donne ces instructions, (...) oui, moi, non le Seigneur: Si un frère a une femme incroyante, et qu'elle consente cependant à habiter avec lui, qu'il ne la quitte pas; et une femme qui a un mari incroyant, et cependant il consent à habiter avec elle, qu'elle ne quitte pas son mari. Car le mari incroyant est sanctifié par rapport à sa femme, et la femme incroyante est sanctifiée par rapport au frère; autrement vos enfants seraient réellement impurs, mais maintenant ils sont saints. Mais si l'incroyant se met en devoir de se séparer, qu'il se sépare; un frère ou une sœur n'est pas dans la servitude en pareilles circonstances, mais Dieu vous a appelés à la paix. Car, femme, que sais-tu si tu sauveras ton mari? Ou, mari, que sais-tu si tu sauveras ta femme?" — I Cor. 7 : 10-16, *MN*.

13 Dans le même ordre d'idées, l'apôtre Pierre écrivit de son côté: "Pareillement, vous, femmes, soyez soumises à vos maris, afin que, s'il y en a qui n'obéissent pas à la parole, ils soient gagnés sans parole par la conduite de leurs femmes, ayant été témoins oculaires de votre conduite chaste avec profond respect. Que votre parure ne soit pas

---

11, 12. a) Quelle question est soulevée à propos des incroyants dont le conjoint est un chrétien voué et engendré de l'esprit? b) Que déclare Paul à ce sujet dans I Corinthiens 7 : 10-16?

13. Dans le même ordre d'idées, que déclare Pierre dans I Pierre 3 : 1-4?

celle du dehors: tresser les cheveux et mettre des ornements d'or ou porter des vêtements extérieurs, mais qu'elle soit la personnalité secrète du cœur dans le vêtement incorruptible d'un esprit calme et doux, qui est d'une grande valeur aux yeux de Dieu." — I Pierre 3 : 1-4, *MN*.

14 A présent la question se pose de savoir si le conjoint non croyant qui meurt dans son incroyance, bien que marié à un fidèle chrétien appelé à l'espérance céleste, est définitivement perdu. Ce non-croyant subit-il à sa mort "le jugement de la Géhenne", lui interdisant tout espoir de ressusciter et de recevoir l'occasion de vivre éternellement sur la terre transformée en Paradis sous le Royaume de Dieu? Il convient aussi de poser ces autres questions: Depuis combien de temps le non-croyant vivait-il avec son conjoint croyant? Et à quel point celui-ci a-t-il été fidèle et a-t-il montré le bon exemple en tant que témoin de la vraie foi chrétienne?

15 Nous savons par expérience et d'après nos observations que, suivant leurs antécédents, certaines personnes mettent plus de temps que d'autres pour se laisser impressionner favorablement et adopter la bonne ligne de conduite. Il s'agit donc de savoir si le non-croyant a vécu assez longtemps avec son conjoint croyant pour acquérir l'expérience qui lui est nécessaire. Parce qu'il a persisté dans son incroyance pendant quelques années avant de mourir, est-ce à dire qu'il ne serait jamais devenu un croyant voué s'il était resté plus longtemps auprès de son conjoint? En quittant ce dernier par la mort, a-t-il manqué l'occasion unique d'obtenir le salut?

16 Même s'il est resté non croyant, ce conjoint ne tombe pas dans la catégorie de gens dont il est question dans II Pierre 2 : 21, 22 (*MN*), en ces termes: "Il aurait mieux valu pour eux n'avoir pas connu exactement le sentier de la justice que de se détourner, après l'avoir connu exactement, du saint commandement qui leur avait été donné.

---

14. Quelles questions se posent lorsque le conjoint non croyant meurt, et quelles autres questions convient-il de soulever?

15. Compte tenu de certains faits observés, quelles questions pertinentes restent en suspens?

16. Peut-on assimiler un tel conjoint non croyant à ceux dont il est question dans II Pierre 2 : 21, 22?

Ce que dit le proverbe véridique leur est arrivé: 'Le chien est retourné à son propre vomissement, et la truie qui a été lavée se roule dans le bourbier.' " Si quelqu'un meurt dans son incroyance après avoir été le conjoint d'un croyant, a-t-il donc renoncé à tout espoir d'une vie future? Quel juge est assez qualifié pour statuer sur son cas?

17 N'oublions pas que les apôtres écrivaient à la "congrégation de Dieu", aux chrétiens spirituels qui étaient "sanctifiés en union avec Christ Jésus, appelés à être saints", à qui Dieu avait "donné une nouvelle naissance pour une espérance vivante par la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts, pour un héritage incorruptible, sans souillure et sans flétrissure (...) réservé dans les cieux". (I Cor. 1 : 1, 2; I Pierre 1 : 3, 4, *MN*.) Ces lettres furent rédigées au premier siècle de notre ère. A cette époque-là, Dieu tirait d'entre les nations gentiles un peuple pour son nom, la congrégation des 144 000 témoins chrétiens appelés à devenir les cohéritiers du Christ dans son Royaume céleste (Actes 15 : 14). Par conséquent, lorsque Paul posa ces questions: "Femme, que sais-tu si tu sauveras ton mari? Ou, mari, que sais-tu si tu sauveras ta femme?", vraisemblablement il parlait du salut dans les cieux, de la vie céleste en union avec Jésus-Christ.

18 Il est évident qu'ici Paul ne faisait pas allusion au salut pour la vie en tant qu'humain parfait dans le Paradis restauré sur toute la terre par le Royaume céleste de Dieu. Cette constatation soulève la question suivante: Si le non-croyant n'a pas été sauvé par son conjoint croyant en vue du seul salut auquel Dieu appelait alors les gens des nations, faut-il en conclure qu'il ne recevra aucune occasion ultérieure d'être sauvé en vue du salut terrestre réservé à la généralité des hommes sous le Royaume de Dieu? Répondre par l'affirmative reviendrait à dire que le non-croyant qui est mort sans avoir répondu à l'appel céleste

---

17. a) A qui les deux apôtres précités adressèrent-ils ces conseils à propos des conjoints non croyants? b) A quel salut Paul faisait-il allusion quand il parla de l'espoir de sauver un conjoint non croyant?

18. a) N'existe-t-il aucun autre salut pour le non-croyant qui meurt alors qu'il est marié à un conjoint chrétien? b) Depuis quand le Berger accompli rassemble-t-il les "autres brebis"?

est indigne d'être ressuscité sous le Royaume de Dieu et de recevoir l'occasion de vivre sur la terre. Mais jusqu'à ces derniers temps, le Berger accompli, Jésus-Christ, n'appelait pas ses "autres brebis" et ne les rassemblait pas en vue de la vie éternelle sur la terre. — Jean 10 : 16.

19 Les Écritures inspirées révèlent que Dieu s'était fixé un temps pour rassembler les "autres brebis" à qui il promet le salut éternel sur une terre édénique sous le Royaume de son Fils bien-aimé. Le salut offert aux "autres brebis" n'est pas un filet destiné à repêcher ceux que Dieu avait appelés à l'héritage céleste mais qui ne remplissent pas les conditions en suivant fidèlement la voie chrétienne jusqu'à la mort. Les chrétiens appelés à l'héritage céleste doivent obligatoirement se montrer dignes de le recevoir, sinon ils ne peuvent entretenir aucun espoir de vivre éternellement sous une autre forme, ailleurs qu'au ciel. Non, le salut que Dieu réserve aux "autres brebis", par le Christ, a été prévu spécialement pour l'immense majorité des humains. Ce salut s'obtient grâce à la mort et à la résurrection de Jésus, tout comme la récompense céleste des 144 000 cohéritiers du Christ.

20 D'après les faits, le rassemblement de la "grande foule" des "autres brebis" ne commença pas avant 1931, et il se poursuit plus particulièrement depuis 1935. — Ezéch. 9 : 4; Apoc. 7 : 9-17; voir *La Tour de Garde* du 15 novembre 1934, pages 345, 346, paragraphes 31-34; cf. aussi l'édition anglaise du même journal, numéro du 1er février 1935, page 47.

21 Il faut tenir compte de ces faits en examinant les questions soulevées par les conseils que Paul donne dans I Corinthiens 7 : 10-16 relatifs aux conjoints non croyants et aux enfants considérés comme "saints" parce que l'un des parents est croyant mais qui, en grandissant, ne devien-

---

19. a) Le salut offert aux "autres brebis" est-il un filet destiné à repêcher des chrétiens engendrés de l'esprit qui sont devenus infidèles? b) Grâce à quoi les "autres brebis" obtiendront-elles le salut?

20. D'après les faits, à quelle date la "grande foule" des "autres brebis" commença-t-elle à être rassemblée?

21. En examinant quelles questions faut-il tenir compte des faits précités?

nent pas eux-mêmes des croyants. Il faut laisser à Dieu le soin de juger, car c'est lui qui appelle les hommes à l'une ou l'autre des deux espérances. — Rom. 9 : 14-16.

QUEL SERA LE SORT DE NOTRE GENERATION?

22 D'après la chronologie biblique, le "temps de la fin" du présent système de choses commença voici cinquante et un ans, soit en 1914. Cette date, fixée d'avance par Jéhovah Dieu, marqua le début de la Première Guerre mondiale, qui fut suivie des autres choses prédites par Jésus-Christ dès l'an 33 de notre ère, savoir des disettes, des épidémies et des tremblements de terre. Toutes ces choses étaient le commencement des douleurs d'angoisse pour le monde des hommes (Dan. 11 : 35; 12 : 4; Mat. 24 : 3, 7, 8; Luc 21 : 10, 11, *MN*). L'épidémie de grippe espagnole qui sévit dans le monde en 1918-1919 fit vingt millions de victimes, plus que le total des morts pendant les quatre années de guerre.

23 Dans Révélation 6 : 1-8 (*MN*), le Christ glorifié donne une image prophétique des choses qui ont marqué le commencement du "temps de la fin" à partir de 1914. Dans cette vision donnée à l'apôtre Jean, Jésus-Christ, le roi nouvellement intronisé, est figuré par un homme portant une couronne, monté sur un cheval blanc et armé d'un arc, qui sort pour vaincre. La guerre mondiale est figurée par un cavalier monté sur un cheval couleur de feu et armé d'une grande épée, qui ôte la paix de la terre. Les famines ou disettes sont représentées sous les traits d'un cavalier assis sur un cheval noir et tenant à la main une balance avec laquelle il donne avec mesure la nourriture.

24 Quant aux épidémies mortelles, voici en quels termes elles sont décrites: "Je vis, et voici un cheval pâle; et celui qui était assis dessus avait pour nom la Mort. Et le Hadès le suivait de près. Et il leur fut donné le pouvoir sur la quatrième partie de la terre, pour tuer par une

---

22. Quelle période commença en 1914, et qu'est-ce qui marqua son début, conformément aux prophéties?

23. Comment sont figurés dans Révélation 6 : 1-6 le Roi nouvellement intronisé, la guerre mondiale et la famine?

24. Comment les épidémies mortelles sont-elles figurées dans Révélation 6 : 7, 8?

longue épée, et par la disette, et par le fléau meurtrier et par les bêtes sauvages de la terre." — Rév. 6 : 7, 8, *MN*.

25 Maintenant, la question suivante se pose: Les humains qui meurent pendant ce "temps de la fin", avant la destruction de Babylone la Grande et la bataille d'Harmaguédon, ressusciteront-ils plus tard par la puissance de Dieu exercée par le Christ? La vision elle-même, donnée à Jean, nous permet de répondre à cette question. Notez que le quatrième cavalier, nommé la Mort (et non la "seconde mort"), n'est pas suivi de la Géhenne mais du Hadès. Cela indique que les victimes de toutes les calamités qui se produisent pendant la première partie du "temps de la fin" descendent dans le Hadès, la tombe commune aux morts ensevelis dans la poussière du sol. Bien entendu, nombre d'humains sont morts en mer, mais ce détail n'est pas mentionné dans la vision prophétique. Enfin, notre question concernant ceux qui meurent pendant ce "temps de la fin" trouve une réponse très claire dans Révélation 20 : 13 (*MN*), où il est dit à propos de ceux qui ne font pas partie des 144 000 héritiers du Royaume céleste de Dieu: "Et la mer rendit les morts qui étaient en elle, et la mort et le Hadès rendirent les morts qui étaient en eux, et ils furent jugés individuellement, selon leurs actions."

26 Il va de soi que depuis 1914, pendant ce "temps de la fin", nombre de chrétiens de nom appelés à faire partie du Royaume céleste sont devenus infidèles et sont morts sans obtenir l'héritage céleste. Ceux-ci ne figurent pas parmi les morts rendus par la mer, la mort et le Hadès (Rév. 20 : 13, *MN*). Les chrétiens voués et baptisés qui perdent ainsi l'héritage céleste composent le "mauvais esclave" ou l' "esclave méchant et paresseux" qui refuse d'utiliser l'unique talent qu'il a reçu, selon Matthieu 24 : 48-51 et 25 : 18, 24-30 (*MN*). Quand ils meurent, ces disciples infidèles de Jésus-Christ vont dans la Géhenne symbolique, où le Dieu

---

25. a) D'après cette vision, où vont ceux qui meurent pendant la première partie de ce "temps de la fin"? b) Où trouvons-nous la réponse à notre question concernant la résurrection de ces personnes?

26. Quelle classe spirituelle, dont certains membres sont morts pendant ce "temps de la fin", ne figure pas dans l'image de Révélation 20 : 13?

tout-puissant détruit et le corps et l'âme (Mat. 10 : 28). Ils ne seront pas ressuscités lorsque la mer, la mort et le Hadès rendront leurs morts sur la terre sous le Royaume de Dieu.

L'EXECUTION DU JUGEMENT DIVIN

27 Cependant, au terme du "temps de la fin", Jéhovah Dieu, agissant par son Cavalier monté sur le cheval blanc, commencera d'exécuter son jugement de condamnation sur les nations et les peuples. D'abord, Babylone la Grande sera détruite, puis se produira la "guerre du grand jour de Dieu le Tout-Puissant" ou Harmaguédon (Rév. 16 : 13-16; 17 : 1-6, 14, *MN*). Jéhovah Dieu incitera les puissances politiques de la terre à se retourner contre Babylone la Grande, l'empire mondial de la fausse religion. Ainsi s'accomplira cette prophétie (Rév. 17 : 16, *MN*): "Et les dix cornes que tu as vues, ainsi que la bête sauvage, celles-ci haïront la prostituée et la dévasteront et la mettront à nu, et mangeront ses chairs et la brûleront entièrement par le feu." Elle sera détruite éternellement et ne sera jamais rétablie ou ressuscitée. Ses dévots qui seront exécutés avec elle mourront également pour toujours, car ils auront refusé d'obéir à cet ordre divin: "Sortez d'elle, mon peuple, si vous ne voulez pas participer avec elle à ses péchés, et si vous ne voulez pas recevoir de ses fléaux." — Rév. 18 : 1-4, *MN*.

28 Ceux qui combattront à Harmaguédon contre le Roi des rois, l'Oint de Dieu, ne seront pas ensevelis dans des sépulcres ou tombes commémoratives. Ce fait ressort clairement de la description de cette bataille rédigée par l'apôtre Jean en ces termes:

29 "Et je vis la bête sauvage [le système politique de Satan répandu sur toute la terre] et les rois de la terre et leurs armées rassemblés pour faire la guerre à celui qui était assis sur le cheval et à son armée. Et la bête sauvage fut prise, et avec elle le faux prophète [le principal porte-parole politique, la Puissance mondiale anglo-américaine] qui avait accompli devant elle les signes par lesquels

27. Quand et comment Babylone la Grande sera-t-elle exécutée, et quel sera le sort de ceux qui seront exécutés avec elle?

28, 29. Qu'apprenons-nous dans Révélation 19 : 19-21 à propos des cadavres des combattants tués à Harmaguédon?

il avait abusé ceux qui avaient reçu la marque de la bête sauvage et ceux qui font adoration devant son image. Alors qu'ils étaient encore vivants, ils furent lancés tous les deux [la bête sauvage et le faux prophète] dans le lac ardent qui brûle avec du soufre. Mais les autres [les rois de la terre, leurs armées et leurs gens, hommes libres et esclaves] furent tués par la longue épée de celui qui était assis sur le cheval [le Roi des rois], épée qui sortait de sa bouche. Et tous les oiseaux se rassasièrent de leurs chairs [parce que les corps des morts seront laissés non ensevelis sur le champ de bataille d'Harmaguédon]." — Rév. 19 : 19-21, *MN*.

30 La "longue épée" qui sort de la bouche du Roi des rois symbolise l'autorité et le pouvoir qu'il possède d'exécuter tous ses adversaires en leur faisant subir une mort violente. Qu'ils soient rois, commandants militaires, soldats de cavalerie, hommes libres, esclaves, petits ou grands, tous ceux qui font partie du présent monde inique lors de la bataille d'Har-Magedon seront exécutés en tant qu'adversaires du Royaume messianique de Dieu. Descendront-ils dans le Hadès ou Schéol, pour rejoindre l'antique Egypte, l'Elam, l'Assyrie, Sidon et d'autres? Non! Ils subiront une destruction éternelle; ils seront anéantis complètement et pour toujours. — II Thess. 1 : 7-9, *MN*.

31 Leur destruction éternelle est symbolisée par le fait qu'ils ne sont pas enterrés, mais laissés sur le champ de bataille comme du fumier, comme des matières organiques en putréfaction dont se rassasieront les oiseaux rapaces conviés à cet effet par l'ange de Dieu "debout dans le soleil". (Rév. 19 : 17, 18, *MN*.) Pour conserver l'image du festin macabre de ces oiseaux rapaces, les rois de la terre, leurs armées et leurs gens ne nous sont pas présentés comme lancés "dans le lac ardent qui brûle avec du soufre", en compagnie de la bête sauvage et du faux prophète. Mais ils ne sont pas représentés non plus comme descendant dans le Hadès ou Schéol. Ils ressemblent plutôt aux criminels dont les cadavres étaient jetés dans la Géhenne.

---

30. Que représente la "longue épée" qui sort de la bouche du Roi, et quel sera le sort de ceux qui seront exécutés par cette épée?

31. Comment leur destruction éternelle est-elle symbolisée, et seront-ils ressuscités un jour?

où les vers se nourrissaient de leurs chairs (Marc 9 : 43-48). A Harmaguédon, ils seront exécutés par Jésus-Christ, l'officier d'exécution désigné par Jéhovah Dieu, et pour cette raison ils n'auront aucune part à la résurrection des morts.

ADAM ET ÈVE RESSUSCITERONT-ILS?

"Or si le Christ est prêché, qu'il a été ressuscité des morts, comment certains d'entre vous peuvent-ils dire qu'il n'y a pas de résurrection des morts?"
— I Cor. 15 : 12, MN.

EN L'AN 32 de notre ère, lorsque Lazare de Béthanie mourut et fut enseveli dans un tombeau devant lequel on roula une lourde pierre, son ami Jésus-Christ se trouvait à quatre jours de marche de Béthanie. En apprenant la triste nouvelle, Jésus déclara à ses disciples: "Lazare, notre ami, dort; mais je vais le réveiller." Comment Jésus le réveilla-t-il? Le quatrième jour, Jésus arriva au tombeau et ressuscita Lazare d'entre les morts (Jean 11 : 1-44). Ce n'est pas parce que Jésus-Christ déclara que Lazare dormait que nous pouvons en conclure qu'il croyait à la "psychopannychie", terme employé par les théologiens de la chrétienté pour désigner la théorie selon laquelle l'âme sommeille après la mort, jusqu'à la résurrection du corps. Certes, la sainte Bible dit souvent des morts qui attendent la résurrection qu'ils dorment. L'espoir de ces morts de ressusciter ou d'être réveillés du sommeil de la mort dans le Hadès ou Schéol dépend de la résurrection de Jésus-Christ. C'est pourquoi il est écrit dans I Corinthiens 15 : 20, selon la *Bible de Jérusalem:* "Mais non, le Christ est ressuscité des morts, prémices de ceux qui se sont endormis." Et voilà ce qui permettra à nombre d'humains de ressusciter. Mais qui ressuscitera?

1. a) En quels termes Jésus parla-t-il de l'état de mort de son ami Lazare? b) Selon I Corinthiens 15 : 20, de quoi dépend notre réveil de la mort?

pages 96-94 - 49-51

2 Ceux dont le Dieu tout-puissant détruira et le corps et l'âme ne sommeillent pas dans le Hadès, car ils ne seront jamais réveillés de leur destruction (Mat. 10 : 28). Ainsi, la Parole écrite de Dieu ne fournit aucune espérance d'une résurrection à ceux qui combattent contre Dieu et qui seront exécutés à Harmaguédon, "la guerre du grand jour de Dieu le Tout-Puissant". (Rév. 16 : 14, 16; 19 : 11-21, *MN*.) Au sujet de sa venue pour exécuter les jugements divins à la bataille d'Harmaguédon, Jésus-Christ, le Fils de Dieu, déclara dans sa prophétie sur la clôture du présent système de choses inique:

3 "Pour ce qui est de ce jour et de cette heure, personne ne les connaît, ni les anges des cieux ni le Fils, mais seulement le Père. Comme furent, en effet, les jours de Noé, ainsi sera la présence du Fils de l'homme. De même, en effet, qu'en ces jours d'avant le déluge, on mangeait et on buvait, les hommes se mariant et les femmes étant données en mariage, jusqu'au jour où Noé entra dans l'arche, et qu'on ne tint compte de rien jusqu'au moment où le déluge vint et les emporta tous, ainsi sera la présence du Fils de l'homme." — Mat. 24 : 3, 36-39, *MN*.

4 Lors du déluge, ceux qui se trouvaient en dehors de l'arche de Noé: hommes, femmes, enfants, nouveau-nés et Nephilim (hybrides nés de l'union entre les anges rebelles et les filles des hommes), tous ceux-là furent exécutés subitement par un acte de Dieu et détruits pour toujours. Il en sera de même de tous les habitants de la terre qui ne seront pas en harmonie avec le Royaume de Dieu lors de la prochaine bataille d'Harmaguédon.

5 Concernant le temps de Noé, il est écrit dans II Pierre 3 : 6, 7 (*MN*): "Le monde de ce temps-là subit la destruction quand il fut inondé d'eau. Mais par la même parole [de

---

2, 3. a) Quel espoir la Parole de Dieu offre-t-elle à ceux qui seront exécutés à Harmaguédon? b) Selon Matthieu 24 : 36-39, que déclara Jésus à propos de sa venue pour combattre à Harmaguédon?

4. Lors du déluge, quel fut le sort de ceux qui ne se trouvaient pas à l'abri dans l'arche de Noé?

5. a) D'après II Pierre 3 : 6, 7, quel espoir ont ceux qui moururent dans le déluge? b) Ces morts reviendront-ils lors de l'accomplissement de Révélation 20 : 11-13?

Dieu] les cieux et la terre qui sont à présent, sont mis de côté pour le feu et réservés pour le jour du jugement et de la destruction des hommes impies." Il semble donc que ceux qui sont morts exécutés par le déluge n'ont aucun espoir de ressusciter. Il s'ensuit que, lors de l'accomplissement de Révélation 20 : 11-13 (*MN*), les victimes du déluge ne reviendront pas lorsque la mer, "la mort et le Hadès" rendront les morts qui sont en eux, pour que ces ressuscités soient jugés devant le "grand trône blanc" pendant le règne millénaire du Christ.

6 Le grand-père de Noé se nommait Métuschélah, fils d'Hénoc, prophète de Jéhovah (Gen. 5 : 21-24). D'après les renseignements fournis dans la Bible, Métuschélah eut le privilège de vivre plus longtemps que tout autre humain. Son fils Lémec mourut cinq ans avant le déluge. Métuschélah survécut à la mort de Lémec et mourut, à l'âge de neuf cent soixante-neuf ans, en 2370 avant notre ère, l'année même du commencement du déluge. Or, le déluge commença au mois de novembre, et la Bible dit de Métuschélah qu'"il mourut" mais non qu'il fut exécuté par un "acte de Dieu", noyé dans le déluge (Gen. 5 : 25-32). Par conséquent, Métuschélah, ses ancêtres remontant à Seth et les autres humains qui moururent avant le déluge, peuvent espérer ressusciter du Hadès ou Schéol. Mais qu'en est-il d'Adam et Eve, et de Caïn?

7 Des centaines d'années avant l'exécution du "monde d'impies" par le déluge, Caïn, fils aîné d'Adam, mourut. Il fut "maudit de la terre" pour avoir assassiné son frère pieux Abel, dont il était jaloux parce que Dieu avait approuvé son sacrifice (Gen. 4 : 1-24; II Pierre 2 : 5, *MN*). Abel est sûr de revenir à la vie sur la terre sous le Royaume messianique de Dieu, car il mourut en tant que membre de la "si grande nuée de témoins" qui comprend, entre autres, Hénoc, Noé, Abraham, Isaac, Jacob, Moïse, Samson, David et d'autres hommes et femmes de foi qui se montrèrent dignes d'une "meilleure résurrection". (Héb. 11 : 4 à 12 : 2, *MN*.) En revanche, à propos de Caïn, nous lisons:

---

6. Quel privilège eut Métuschélah, et peut-il espérer ressusciter?
7. Pourquoi est-il certain qu'Abel, frère de Caïn, ressuscitera?

8 "Les enfants de Dieu et les enfants du Diable sont rendus manifestes par ce fait: Quiconque n'exerce pas la justice ne vient pas de Dieu, ni celui qui n'aime pas son frère. Car tel est le message que vous avez entendu dès le commencement: que nous ayons de l'amour les uns pour les autres; pas à la manière de Caïn, qui venait du mauvais et qui égorgea son frère. Et pourquoi l'égorgea-t-il? Parce que ses œuvres étaient mauvaises, tandis que celles de son frère étaient justes." — I Jean 3 : 10-12, *MN*.

9 Ainsi, Caïn est rangé parmi "les enfants du Diable" et considéré comme quelqu'un qui "venait du mauvais". Il faisait donc partie de la postérité du grand Serpent, Satan le Diable (Gen. 3 : 15). Aussi Caïn mérite-t-il de subir le même sort que son père spirituel, le Diable, qui sera lancé dans le symbolique "lac de feu et de soufre", la "seconde mort", qui est éternelle (Jean 8 : 44; Rév. 20 : 10, *MN*). Des milliers d'années après la mort de Caïn, Jésus qualifia de "serpents, descendance de vipères" les Juifs hypocrites connus sous le nom de scribes et de Pharisiens. Les prévenant qu'ils encouraient le "jugement de la Géhenne", Jésus-Christ parla des meurtres qu'ils allaient encore commettre. Il fit un rapprochement entre le sang juste qu'ils répandaient et "le sang du juste Abel". (Mat. 23 : 33-36, *MN*.) Or, Caïn fut l'assassin qui versa "le sang du juste Abel". Ainsi, Jésus rangea Caïn parmi les scribes et les Pharisiens qui encouraient "le jugement de la Géhenne".

10 Il s'ensuit que Caïn ne figurera pas parmi ceux que la mort et le Hadès rendront pendant le Jour du Jugement de mille ans (Rév. 20 : 11-13, *MN*). De même, les chrétiens qui imitent Caïn ne peuvent espérer ressusciter d'entre les morts et recevoir l'héritage céleste. — Jude 11.

QU'EN EST-IL D'ADAM ET EVE?

11 Les Ecritures sacrées ne donnent à l'assassin Caïn aucun espoir de ressusciter, mais en est-il de même de son

---

8, 9. a) Parmi qui Caïn est-il rangé dans I Jean 3 : 10-12? b) Selon Matthieu 23 : 33-36, avec qui Jésus classa-t-il Caïn?

10. Les chrétiens qui imitent Caïn peuvent-ils espérer ressusciter?

11. Quelles questions se posent à propos de la résurrection d'Adam et Eve?

père et de sa mère, Adam et Eve, qui sont aussi nos premiers parents humains? C'est là une question qui est très débattue à l'heure actuelle. Au fait, Adam et Eve méritent-ils de ressusciter? Auront-ils part à la résurrection des morts humains que Dieu a prévue dans son amour? Existe-t-il un obstacle insurmontable les empêchant de ressusciter d'entre les morts sous le Royaume de Dieu? Puisque Jésus-Christ "s'est donné lui-même en rançon correspondante pour tous", nos premiers parents ne seraient-ils pas en droit d'espérer profiter, eux aussi, de cette "rançon (...) pour tous"? — I Tim. 2 : 5, 6, *MN*.

12 Dans Romains 5 : 14 (*MN*), l'apôtre Paul écrivit: "Cependant la mort a régné d'Adam à Moïse, même sur ceux qui n'avaient pas péché selon la ressemblance de la transgression d'Adam, lequel a de la ressemblance avec celui qui devait venir." Autrement dit, le premier homme Adam a de la ressemblance avec Jésus-Christ, dont la venue avait été promise dans le jardin d'Eden, peu de temps avant que le Juge Jéhovah Dieu condamnât Adam et Eve à cause de la transgression à laquelle ils avaient tous deux participé.

13 Soulignant encore cette ressemblance entre Adam et Jésus-Christ, l'apôtre chrétien écrivit dans son chapitre incomparable sur la résurrection: "Ainsi est-il même écrit: 'Le premier homme Adam devint une âme vivante.' Le dernier Adam est devenu un esprit vivifiant. (...) Car puisque la mort est par un homme, la résurrection des morts est aussi par un homme. Car de même qu'en Adam tous meurent, ainsi également dans le Christ tous [seront] rendus vivants." — I Cor. 15 : 45, 21, 22, *MN*.

14 Tout comme nous devons notre vie actuelle sur la terre au premier homme Adam, de même, pour revivre, tous les hommes qui meurent dépendent, sans exception, de Jésus-Christ, "le dernier Adam". Il n'y aura personne d'autre sur la terre comme Adam. Si nous désirons recevoir

---

12. D'après Romains 5 : 14, avec qui Adam a-t-il de la ressemblance?

13, 14. Dans I Corinthiens 15 : 45, 21, 22, quelle autre ressemblance entre Adam et Jésus est signalée par Paul, aussi par qui obtiendrons-nous la vie éternelle?

la vie éternelle sur la terre, il nous faudra donc l'obtenir par le "dernier Adam", Jésus-Christ.

15 Pendant son séjour sur la terre, et auparavant dans les cieux, Jésus-Christ était Fils de Dieu. Adam, avec qui Jésus a de la ressemblance, commença sa vie, lui aussi, comme "fils de Dieu", un fils terrestre. En retraçant l'ascendance terrestre de Jésus-Christ jusqu'au prophète Noé, en passant par le roi David et le patriarche Abraham, la table généalogique consignée dans Luc 3 : 24-38 (*MN*) se termine comme suit: "Fils d'Enos, fils de Seth, fils d'Adam, fils de Dieu." Tout comme Jésus-Christ, Adam fut créé parfait, voici presque six mille ans, comme un fils de Dieu.

16 Afin de donner à Adam une compagne qui lui fut assortie, Jéhovah Dieu prit à l'homme une de ses côtes et forma, à partir de cet os, une femme qu'il lui donna comme épouse. Cette femme, Eve, était donc pour Adam os de ses os et chair de sa chair. En fait, comme Jésus-Christ le fit remarquer à propos de tous les autres ménages, Adam et Eve n'étaient plus deux, mais "une seule chair". (Gen. 2 : 7-23; Mat. 19 : 4-6.) Puis Dieu, leur Père-Créateur, révéla sa volonté à leur égard, comme nous pouvons le lire dans Genèse 1 : 28:

17 "Dieu les bénit, et Dieu leur dit: Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre, et l'assujettissez; et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur tout animal qui se meut sur la terre."

18 Le premier couple humain devait donc produire un monde d'hommes. Il devait transmettre à tous ses descendants, non le péché et l'imperfection, mais la justice et la perfection humaine. Si Adam et Eve ne péchaient pas, la mort, qui est le châtiment du péché, n'entrerait pas dans le monde et ne s'étendrait pas à tous leurs descendants. Dieu avait donné cet avertissement à Adam, alors que celui-ci était encore célibataire dans le jardin d'Eden: "Tu ne mangeras pas de l'arbre de la connaissance du bien et du mal,

---

15. Quelle ressemblance filiale existe entre Adam et Jésus?

16, 17. Comment Dieu donna-t-il une femme à Adam, et quelle était la volonté divine à l'égard du premier couple?

18. Selon la volonté de Dieu, quelles choses Adam et Eve ne devaient-ils pas transmettre au monde des hommes?

car le jour où tu en mangeras, tu mourras certainement." — Gen. 2 : 17, *AC*.

19 C'est là un fait qu'il ne faut pas oublier. Dieu ne déclara pas à Adam que s'il désobéissait à ce commandement divin et mourait, il n'aurait pas à s'inquiéter, puisque son Père céleste le rachèterait et le ressusciterait d'entre les morts, lui donnant ainsi une nouvelle occasion d'obtenir la vie éternelle sur la terre dans le jardin d'Eden. Si Dieu avait donné à Adam un tel espoir, ne l'eût-il pas encouragé à pécher, à céder à la tentation? N'eût-il pas affaibli son avertissement concernant la peine de mort qui devait sanctionner le péché de la désobéissance? Assurément! A cet effet, la Bible révèle que la seule perspective offerte à Adam au cas où il pécherait était la mort, sans aucun espoir de délivrance. Son péché serait impardonnable. Il ne pécherait pas par ignorance.

20 Dans Romains 5 : 13 (*MN*), l'apôtre Paul écrit: "Le péché n'est imputé à personne quand il n'y a pas de loi." Mais là, dans le jardin d'Eden, le Législateur suprême avait clairement énoncé une loi, et si Adam transgressait cette loi, il deviendrait un pécheur. Dans ce cas, le péché lui serait imputé à juste titre et il en porterait la peine, soit la mort éternelle, l'inexistence dans le sol d'où il avait été tiré.

21 En conséquence, deux possibilités se présentaient à Adam: la vie éternelle sur la terre ou la mort éternelle dans la poussière du sol (Gen. 3 : 19; 2 : 7). En outre, Dieu n'avait pas promis à Adam et Eve que s'ils péchaient avant d'avoir des enfants, il ne les exécuterait pas sur-le-champ, pour leur donner la possibilité d'avoir des enfants et de donner ainsi le départ à la famille humaine. Ainsi, ayant péché, Adam et Eve auraient pu mourir sans enfant, car ils n'avaient reçu aucune assurance que leur vie en prison serait prolongée de neuf mois ou davantage pour leur

---

19. Quelle peine sanctionnant le péché de la désobéissance fut annoncée à Adam, et pécherait-il par ignorance?

20. Pourquoi pourrait-on imputer le péché à Adam, et quelle peine subirait-il?

21. a) Quel choix s'offrait à Adam? b) En cas de péché de leur part, comment Adam et Eve auraient-ils pu mourir?

permettre de mettre au monde des enfants condamnés à mort.

22 Adam ne prémédita pas son péché. Il suffit de lire le récit biblique pour s'en rendre compte. Le grand Tentateur, un ange déchu demeurant dans les cieux invisibles, persuada Adam de pécher. Agissant par ruse, cet ange trompa d'abord Eve, la femme d'Adam, et la fit tomber dans la transgression. Puis, à l'aide d'Eve, désormais pécheresse, le Tentateur incita Adam à transgresser à son tour, à consentir au péché de sa femme et à participer avec elle à ce péché. Lorsque Adam comparut devant le Juge suprême pour lui rendre compte de son péché, il affirma: "La femme que tu as placée près de moi, c'est elle qui m'en a donné, et j'en ai mangé." (Gen. 3 : 12, *NC*). Adam, créé à l'image et selon la ressemblance de Dieu, était assez intelligent pour savoir qu'il péchait contre une loi de Dieu qui avait été clairement énoncée. Son péché était donc volontaire.

23 Prouvant qu'Adam pécha en connaissance de cause, l'apôtre Paul écrivit: "Adam a été formé le premier, Eve ensuite. De plus, Adam ne fut pas trompé, mais la femme fut entièrement trompée et tomba dans la transgression." (I Tim. 2 : 13, 14, *MN*). Par conséquent, Adam méritait d'être condamné à mort, à la mort éternelle, sans aucun espoir de ressusciter.

24 Quand Dieu, le Juge suprême, prononça son jugement contre Adam, il n'allégea pas la peine en donnant à l'accusé l'espoir de ressusciter. Voici la sentence: "Puisque tu as écouté la voix de ta femme, et que tu as mangé de l'arbre au sujet duquel je t'avais donné cet ordre: Tu n'en mangeras point! le sol sera maudit à cause de toi. C'est à force de peine que tu en tireras ta nourriture tous les jours de ta vie, il te produira des épines et des ronces, et tu mangeras de l'herbe des champs. C'est à la sueur de ton visage que tu mangeras du pain, jusqu'à ce que tu re-

22. Adam prémédita-t-il son péché, comment fut-il amené à le commettre, et pourquoi s'agit-il d'un péché volontaire?

23. Selon I Timothée 2 : 13, 14, pourquoi Adam méritait-il d'être condamné à une mort éternelle?

24. D'après Genèse 3 : 17-19, quelle sentence fut prononcée contre Adam, et offrit-elle à celui-ci l'espoir de ressusciter?

tournes dans la terre, d'où tu as été pris; car tu es poussière, et tu retourneras dans la poussière." — Gen. 3 : 17-19.

25 Adam ne comprenait pas ce que Dieu déclara au serpent, et il ne parvint jamais à l'intelligence de ces paroles divines. Parlant sans doute uniquement au serpent, Dieu affirma: "Je mettrai inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et sa postérité: celle-ci t'écrasera la tête, et tu lui blesseras le talon." (Gen. 3 : 15). N'ayant pas compris ces paroles, Adam s'attendait à mourir pour toujours.

26 Devenus pécheurs, Adam et Eve avaient maintenant honte de leur nudité devant Dieu et l'un devant l'autre. Par miséricorde, Dieu agit alors selon ce qui est écrit dans Genèse 3 : 21 (*AC*), savoir: "Jéhovah Dieu fit à Adam et à sa femme des tuniques de peau et les en revêtit." Ce vêtement plus résistant remplaça les fragiles feuilles de figuier. Inutile d'attacher un sens symbolique au fait que Dieu les vêtit de peaux d'animaux (de daim, d'ours, de chèvre, de mouton ou de toute autre bête assez grande), comme s'il annonçait prophétiquement qu'il effacerait leur péché volontaire par le sang versé d'un sacrifice propitiatoire. Par ce geste, Dieu ne faisait qu'habiller Adam et Eve plus correctement avant de les chasser du Paradis d'Eden et de les éloigner de l'"arbre de vie". Dieu expulsa Adam du jardin pour éviter "qu'il avance sa main, qu'il prenne aussi de l'arbre de vie, qu'il en mange et vive éternellement". (Gen. 3 : 22, 23, *AC*.) Apparemment, Dieu renvoya Adam et Eve pour qu'ils meurent "éternellement".

27 Adam se repentit-il dans le jardin d'Eden et demanda-t-il à Dieu de lui pardonner ainsi qu'à sa femme? S'il ne le fit pas, pourquoi Dieu attacherait-il l'idée d'une rédemption au vêtement de peau dont il revêtit Adam? La Bible ne laisse supposer nulle part qu'Adam se repentît et sollicitât la miséricorde divine pour lui-même et pour sa femme, ou qu'il eût foi en la postérité de la femme qui

25. La déclaration que Dieu adressa au serpent (Gen. 3 : 15) fournit-elle à Adam une raison d'espérer?

26. a) De quoi Dieu revêtit-il les pécheurs Adam et Eve, et faut-il attacher à ce geste un sens symbolique? b) Pourquoi Dieu chassa-t-il Adam du jardin d'Eden?

27. a) La Bible nous autorise-t-elle à penser qu'Adam mourut pardonné? b) Le Hadès ou Schéol commença-t-il à exister à la mort d'Adam?

devait écraser la tête du serpent. Après nous avoir informés qu'"Adam donna à sa femme le nom d'Eve" (Gen. 3 : 20), le récit biblique ne nous révèle rien d'autre au sujet des paroles ou des sentiments d'Adam, sauf qu'il donna à un autre fils le nom de Seth. Le livre de l'histoire d'Adam se borne à dire: "Tout le temps qu'Adam vécut fut de neuf cent trente ans, et il mourut." (Gen. 5 : 1-5, *AC*). Il n'y a rien dans la Bible qui nous empêche de penser qu'Adam mourut en tant que pécheur volontaire. Le Schéol ou Hadès, qui est la tombe commune aux morts ensevelis dans le sol, existait déjà quand Adam mourut, mais celui-ci alla-t-il dans ce lieu?

28 Le Schéol ou Hadès commença à exister au plus tard huit cent une années avant la mort d'Adam, car celui-ci avait cent trente ans quand son fils Seth vint au monde, et la conception de Seth eut lieu peu de temps après la mort d'Abel, qui fut tué par son frère aîné Caïn (Gen. 4 : 1-11, 25, 26; 5 : 4). A moins qu'il n'y ait eu d'autres décès pour des causes diverses avant le martyr d'Abel, la mort de ce dernier marqua le commencement du Schéol ou Hadès. Abel mourut en fidèle adorateur et témoin de Jéhovah, et la Bible lui promet une résurrection d'entre les morts (Héb. 11 : 4 à 12 : 3, 24). Cependant, il n'est précisé nulle part dans le récit biblique qu'à la mort ou à l'enterrement de son fils Abel, Adam employât les mêmes termes que ceux prononcés par le patriarche Jacob lors de la disparition de son fils bien-aimé Joseph, savoir: "Dans le deuil, je descendrai vers mon fils au schéol [*LXX:* Hadès]." (Gen. 37 : 35, *Li*). Lors de son martyre, le juste Abel descendit dans le Schéol (Hadès), mais son père Adam n'alla pas l'y rejoindre huit cents années plus tard, car Adam et sa femme Eve subirent la destruction totale, symbolisée par la Géhenne.

29 A l'idée de la destruction d'Eve, on pourra objecter que la première femme prétendit recevoir le secours de

---

28. a) Qu'est-ce qui marqua le commencement du Schéol ou Hadès? b) Adam employa-t-il alors les mêmes termes que ceux de Jacob rapportés dans Genèse 37 : 35?

29. Quel argument pourrait-on avancer en se fondant sur les paroles d'Eve écrites dans Genèse 4 : 1, mais pourquoi convenait-il qu'elle s'exprime ainsi?

Dieu. On dira, par exemple, qu'à la naissance de son premier fils, elle prononça le nom de Dieu et parla de son secours. Il est écrit, en effet, dans Genèse 4 : 1 (*AC*): "Adam ayant connu Eve, sa femme, elle conçut et enfanta Caïn, et elle dit: 'J'ai donné l'être à un homme avec le secours de Jéhovah!' " Mais Eve pouvait à juste titre s'exprimer ainsi, en se fondant sur la sentence que Dieu prononça contre elle à cause de son péché. Jéhovah lui avait dit: "J'augmenterai la souffrance de tes grossesses, tu enfanteras avec douleur, et tes désirs se porteront vers ton mari, mais il dominera sur toi." (Gen. 3 : 16). Par cette déclaration, Jéhovah ne bénissait pas Eve. En outre, Eve ne mit pas au monde son premier fils et ses autres enfants par sa propre force ou grâce à un développement par voie d'évolution.

30 Il est également évident que si Dieu avait exécuté sur-le-champ Adam et Eve, au lieu de les laisser mourir graduellement au cours des années, Eve n'aurait eu aucune grossesse et partant, elle n'aurait jamais enfanté son premier fils, Caïn. Par ailleurs, si, par les paroles qu'elle prononça quand elle eut Caïn et lui donna un nom, Eve sous-entendait qu'elle était la femme à laquelle Dieu fit allusion en parlant au serpent, elle se trompait lourdement (Gen. 3 : 15). Dieu ne faisait qu'exécuter la sentence qu'il avait prononcée contre Eve, c'est-à-dire augmenter la souffrance de sa grossesse.

31 Selon Genèse 4 : 25 (*AC*), Eve fit une autre déclaration après la mort d'Abel. Ce passage déclare: "Adam connut encore sa femme; elle enfanta un fils et l'appela Seth, car, dit-elle, 'Dieu m'a donné une postérité à la place d'Abel, que Caïn a tué.' " Il est peu probable que Jéhovah Dieu employât Eve comme sa première prophétesse, elle, une pécheresse condamnée à mort. A cet effet, l'apôtre Paul fait remarquer (I Tim. 2 : 12-14, *MN*) qu'elle n'était qu'une simple femme, susceptible de se laisser abuser. Il écrit: "Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni d'exer-

---

30. D'après les paroles d'Eve consignées dans Genèse 4 : 25, qu'avait permis Jéhovah Dieu, et quelle sentence exécutait-il?

31. D'après la déclaration d'Eve rapportée dans Genèse 4 : 25, Dieu employa-t-il cette femme comme sa première prophétesse, et comment le passage de I Timothée 2 : 12-14 nous aide-t-il à répondre à cette question?

cer l'autorité sur l'homme, mais qu'elle demeure dans le silence. Car Adam a été formé le premier, Eve ensuite. De plus, Adam [l'homme] ne fut pas trompé, mais la femme [Eve] fut entièrement trompée et tomba dans la transgression." Quand Eve mangea du fruit défendu, elle rejeta le premier prophète de Dieu, Adam.

32 Certes, l'ascendance de l'humanité remonte à Seth et non à Abel, mais cela ne prouve pas que par les paroles qu'elle prononça quand elle enfanta Seth et lui donna son nom, Eve parlait sous inspiration et en qualité de prophétesse de Dieu. Ayant été laissée en vie jusqu'à l'âge de cent trente ans et possédant toujours le pouvoir de procréer, Eve pouvait à juste titre attribuer à Dieu son enfantement de Seth, en tenant compte surtout de la sentence que Dieu avait prononcée contre elle. — Gen. 3 : 16.

33 Eve était donc en droit de considérer son nouveau-né comme le remplaçant d'Abel et de l'appeler Seth, qui signifie "mis, placé, assigné". Il nous faut aussi garder présent à l'esprit ce qui est écrit dans Genèse 5 : 3 (*AC*): "Adam vécut cent trente ans, et il engendra un fils à sa ressemblance, selon son image, et il [Adam] lui donna le nom de Seth." Il s'ensuit que les paroles qu'Eve prononça au moment où Seth reçut son nom ne peuvent être prises au sens absolu pour prouver qu'elle parlait en tant que prophétesse et qu'en cette qualité elle peut espérer, grâce à la bonté de Dieu, être sauvée et non détruite.

*
* *

34 L'apôtre Paul admet, il est vrai, qu'Eve "fut entièrement trompée" par le serpent dans le jardin d'Eden, sans l'excuser toutefois, car aussitôt après, Paul affirme qu'Eve "tomba dans la transgression". Elle transgressa la loi de

32, 33. a) Puisque l'ascendance de l'humanité remonte à Seth, peut-on en conclure que les paroles qu'Eve prononça à son sujet étaient prophétiques? b) Eve choisit-elle seule le nom de Seth, et doit-on déduire de ses paroles qu'elle peut espérer être sauvée?

34. a) Selon I Timothée 2 : 14, doit-on disculper Eve parce qu'elle fut "entièrement trompée"? b) Quelle question est soulevée par les paroles suivantes de Paul?

Dieu, et sa réponse au serpent prouve qu'elle connaissait bien cette loi (I Tim. 2 : 14, *MN;* Gen. 3 : 1-3). Mais que faut-il penser des paroles suivantes de Paul? Ne donnent-elles pas à penser qu'Eve sera sauvée, et peut-être aussi son mari Adam? Paul poursuivit, en effet, en ces termes: "La femme fut entièrement trompée et tomba dans la transgression. Cependant elle sera gardée en sûreté par l'enfantement, pourvu qu'elles demeurent dans la foi et l'amour et la sanctification avec la pondération d'esprit." (I Tim. 2 : 14, 15, *MN*). Mais quand Paul écrivit: "Cependant elle sera gardée en sûreté [*Sg:* sauvée] par l'enfantement", il ne parlait pas d'Eve. Pourquoi?

35 Paul venait de discuter de la place de la femme au sein de la congrégation chrétienne. Ce fut dans ce contexte qu'il mentionna Eve, pour montrer pourquoi il ne permettait pas à une femme d'enseigner la congrégation. Il avait dit: "Que la femme apprenne en silence, en toute soumission. Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni d'exercer l'autorité sur l'homme, mais qu'elle demeure dans le silence." Après avoir cité l'exemple d'Eve comme une raison d'interdire aux femmes d'enseigner dans la congrégation, Paul revint au sujet de la "femme" ou des femmes en général pour dire qu'elles seront gardées en sûreté "par l'enfantement", c'est-à-dire en devenant mères, et non en enseignant dans la congrégation.

36 Confirmant cette explication, citons d'autres traductions de I Timothée 2 : 15. Le *Nouveau Testament* d'Oltramare (1879) rend ce passage comme suit: "Néanmoins la femme sera sauvée en devenant mère, pourvu qu'elle demeure dans la foi, dans la charité et dans la sainteté unies à la modestie." Cette même version, revue et publiée en 1944 par la Compagnie des pasteurs de Genève, traduit le texte précité en ces mots: "Néanmoins, la femme sera sauvée par la maternité, si elle demeure dans la foi, dans la charité et dans la sainteté unies à la modestie." — Cf. aussi les traductions anglaises de Goodspeed et de Moffatt.

37 La *Revised Standard Version* tourne ainsi la phrase

---

35. Pourquoi le pronom "elle" dans ce passage ne désigne-t-il pas Eve?

36, 37. Quelles traductions de la Bible montrent qu'il n'est plus question d'Eve dans I Timothée 2 : 15?

en question: "Pourtant la femme sera sauvée par l'enfantement, si elle continue dans la foi et l'amour et la sainteté, avec modestie." La *Sainte Bible d'après la version de J.-F. Ostervald* (1872) porte: "Cependant la femme sera sauvée en devenant mère, si elle demeure dans la foi, dans la charité, dans la sainteté et dans la modestie." Citons encore le "Nouveau Testament traduit dans la langue du peuple" (angl. *The New Testament A Translation in the Language of the People*) de Charles E. Williams: "Mais les femmes seront sauvées par la maternité, si elles continuent de vivre dans la foi, l'amour et la pureté mêlée de bon sens." Enfin, le "Nouveau Testament en anglais simple" (angl. *The New Testament in Plain English*) de Charles Kingsley Williams traduit ce verset comme suit: "Mais la femme sera sauvée par l'enfantement, si elle continue dans la foi et l'amour et la sainteté, avec modestie." — I Tim. 2 : 15.

LA RANÇON A-T-ELLE ETE PAYEE POUR EUX?

38 De ce qui précède il ressort clairement que les textes bibliques que certains ont appliqués en faveur d'Eve, prétendant qu'elle sera sauvée sous le Royaume de Dieu, ne constituent pas une preuve décisive que la première femme recevra une nouvelle occasion d'obtenir la vie éternelle. Par suite, Adam ne tirera aucun avantage des arguments avancés en faveur d'Eve. Est-ce à dire que les bienfaits du sacrifice rédempteur du Seigneur Jésus-Christ, "le dernier Adam", ne seront pas appliqués à Adam et Eve? L'apôtre Paul n'a-t-il pas écrit dans I Timothée 2 : 5, 6 (*MN*): "Un homme, Christ Jésus, qui s'est donné lui-même en rançon correspondante pour tous." Ne s'ensuit-il pas qu'Adam et Eve, mentionnés par Paul aux versets 13 et 14 du même chapitre, auront le droit de bénéficier de cette "rançon correspondante"? Nombreux sont ceux qui répondront par l'affirmative.

39 Une rançon est un prix ou un objet de valeur exigé

---

38. A propos d'Adam et Eve, quelle question est soulevée par I Timothée 2 : 5, 6?

39, 40. a) Qu'est-ce qu'une rançon, et qu'affirma Jésus dans Matthieu 20 : 28? b) Quelle loi relative aux rançons Jésus connaissait-il?

par une personne ou une organisation pour délivrer quelqu'un qu'elle tient captif ou assujetti. En ce qui concerne le Seigneur Jésus-Christ, par sa mort sacrificielle, il fournit une "rançon correspondante" ou objet de valeur qui était l'équivalent exact de ce qu'il s'agissait de racheter ou délivrer. Selon Matthieu 20 : 28 (*MN*), Jésus affirma: "Le Fils de l'homme est venu, non pour être servi, mais pour servir et donner son âme comme rançon en échange de beaucoup." Jésus connaissait parfaitement cette loi que Dieu avait communiquée à la nation d'Israël par son médiateur Moïse:

40 "Si elle meurt, tu donneras vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied, brûlure pour brûlure, meurtrissure pour meurtrissure, plaie pour plaie. (...) Ce taureau [non surveillé], s'il cause la mort d'un homme ou d'une femme, sera lapidé. Son propriétaire également [qui n'a pas écouté l'avertissement] sera mis à mort. Si on lui impose une rançon, il devra donner, pour le rachat de sa vie, tout ce qu'on exige de lui." — Ex. 21 : 23-30, *Jé.*

41 Pour se donner "en rançon correspondante" pour les hommes, le Fils de Dieu devait descendre du ciel et devenir un homme parfait, l'équivalent exact de l'homme parfait Adam dans le jardin d'Eden. A cet effet, il naquit enfant humain de Marie, une jeune vierge juive, tout en conservant Jéhovah Dieu comme Père. Ainsi, par un miracle, il vint au monde parfait et sans péché; le péché d'Adam ne lui fut pas transmis. A l'âge de trente ans, quand il se fit immerger dans l'eau par Jean-Baptiste pour symboliser son vœu d'accomplir la volonté de Dieu, Jésus correspondait exactement à Adam, parfait et sans péché, dans le jardin d'Eden. De ce fait, il fut à même d'offrir sa vie ou âme humaine comme une "rançon correspondante" pour délivrer les hommes du péché et du châtiment de la mort.

42 Que les nombreux descendants d'Adam et Eve doivent bénéficier de cette "rançon correspondante" fournie par Jésus-Christ, et ressusciter du Schéol ou Hadès pour

41. Que devait faire le Fils de Dieu pour être à même de se donner "en rançon correspondante"?

42. Les nombreux descendants d'Adam et Eve peuvent-ils bénéficier de la "rançon correspondante" payée par Jésus, et cette dernière ne s'applique-t-elle pas d'abord à Adam et Eve?

recevoir l'occasion de parvenir à la perfection humaine dans le Paradis terrestre, la Bible elle-même l'enseigne on ne peut plus clairement. Mais qu'en est-il d'Adam et Eve? Etant donné que l'âme et le corps humains de Jésus correspondaient exactement à ceux d'Adam, homme parfait en Eden, la "rançon correspondante" payée par Jésus ne devrait-elle pas être appliquée d'abord en faveur d'Adam puis au bénéfice de sa femme Eve? Pas obligatoirement!

43 Citons un exemple: Dans sa loi transmise à la nation d'Israël par l'intermédiaire du prophète Moïse, Jéhovah ordonna la création de six "villes de refuge" situées à des endroits accessibles d'un bout à l'autre du pays. Ces lieux d'asile étaient prévus à l'intention de celui qui se rendrait coupable d'homicide accidentel. Le meurtrier involontaire pouvait échapper à la peine de mort en gagnant de vitesse le vengeur du sang, c'est-à-dire en arrivant avant lui à la ville de refuge la plus proche et en y demeurant jusqu'à la mort du Lévite remplissant à l'époque les fonctions de grand prêtre de Jéhovah (Nomb. 35 : 9-29). Mais en était-il de même du meurtrier volontaire, de l'assassin? A ce propos, la loi divine relative aux cités de refuge spécifiait ce qui suit:

44 "Le meurtrier sera puni de mort. Le vengeur du sang fera lui-même mourir le meurtrier; quand il le rencontrera, il le tuera. S'il a renversé un homme par haine, ou s'il lui a jeté quelque chose en guet-apens, et que la mort s'en suive, ou s'il l'a frappé de sa main par inimitié, et que la mort s'en suive, celui qui a frappé sera puni de mort, c'est un meurtrier: le vengeur du sang le tuera quand il le rencontrera." "Quand un homme en a tué un autre, c'est sur la déposition de témoins qu'on ôtera la vie au meurtrier; mais un seul témoin ne peut déposer pour faire condamner une personne à mort. VOUS N'ACCEPTEREZ POINT DE RANÇON POUR LA VIE D'UN MEURTRIER DONT LE CRIME MERITE LA MORT, mais il doit être mis à mort. Vous n'accepterez point de rançon qui permette à celui [meurtrier involontaire] qui s'est enfui dans sa ville de

---

43, 44. a) A l'intention de qui fonda-t-on en Israël des villes de refuge, et que devait faire le meurtrier involontaire? b) Au sujet du meurtrier volontaire, que déclare la loi de Dieu dans Nombres 35 : 18-21, 30-32?

refuge de revenir habiter dans son pays avant la mort du grand prêtre." — Nomb. 35 : 18-21, 30-32, *AC*.

45 En refusant d'accepter une rançon pour le meurtrier volontaire et de lui permettre de vivre sous la protection du grand prêtre juif, Jéhovah Dieu, l'Auteur de toute vie, agissait de droit et conformément à la justice.

46 Il en est de même de la manière dont Dieu agit à l'égard d'Adam et Eve. Au sujet d'Adam, le principal responsable, il est écrit dans Romains 5 : 12-14 (*MN*): "Comme par un seul homme le péché est entré dans le monde et la mort par le péché, et qu'ainsi la mort s'est étendue à tous les hommes, parce qu'ils ont tous péché —. (...) Cependant la mort a régné d'Adam à Moïse, même sur ceux qui n'avaient pas péché selon la ressemblance de la transgression d'Adam."

47 Par Adam, le péché et son châtiment entrèrent dans le monde des hommes. Ainsi, Adam devint responsable de l'état pécheur et de la mort de tous ses descendants, sans parler de l'opprobre dont il a couvert le saint nom de son Créateur, Jéhovah Dieu. Adam n'agit pas involontairement. "Adam ne fut pas trompé." (I Tim. 2 : 14, *MN*). Il savait qu'il transgressait la loi de Dieu lui interdisant de manger du fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal. Il savait que sa ligne de conduite entraînerait pour lui la mort par la main de Dieu, et il pouvait s'attendre à être exécuté dans les vingt-quatre heures, donc avant de devenir père. Il risquait de priver tous ses descendants de l'occasion de vivre, de les tuer avant même qu'ils aient commencé à exister. Lorsque, par la bonté imméritée de Dieu, Adam se mit à fonder une famille, il devint le père d'enfants nés dans le péché, condamnés à mort et ne possédant pas le droit à la vie.

48 Malgré l'avertissement formel que Dieu lui avait donné, Adam fit venir la mort sur tous ses descendants;

---

45. Jéhovah était-il injuste en refusant d'accepter une rançon pour le meurtrier volontaire?

46, 47. a) Comment la responsabilité d'Adam est-elle soulignée dans Romains 5 : 12-14 et I Timothée 2 : 14? b) Outre sa propre condamnation, que risquait Adam par son péché?

48. a) Pourquoi Dieu n'accepterait-il pas une rançon en faveur d'Adam? b) Qu'en est-il cependant des descendants d'Adam et Eve?

aussi est-il à considérer comme un meurtrier volontaire, et Eve prit part avec lui dans cette transgression volontaire. Par conséquent, en vertu du principe énoncé plus tard dans sa loi sur les "villes de refuge" israélites, Jéhovah refuserait d'accepter une rançon pour Adam et Eve, et ne permettrait pas qu'ils profitent des bons offices de son Grand Prêtre Jésus-Christ. Mais en ce qui concerne leurs descendants, Dieu pouvait à juste titre accepter le sacrifice rédempteur que son Grand Prêtre Jésus-Christ offrit en leur faveur, parce que leur état de péché, bien qu'entraînant la mort, est involontaire, puisqu'ils l'ont hérité d'Adam.

49 Quant à Caïn, fils aîné d'Adam, Jéhovah Dieu lui refuse les bienfaits du sacrifice rédempteur du Christ. C'est justice, car Dieu l'avait prévenu personnellement, mais Caïn passa outre et assassina volontairement son frère pieux Abel. Il nous semble donc raisonnable de penser que ni Caïn, ni ses parents, Adam et Eve, ne ressusciteront d'entre les morts.

---

49. Caïn pourra-t-il profiter des bienfaits de la rançon?

LES « BOUCS » EXÉCUTÉS A HARMAGUÉDON RESSUSCITERONT-ILS?

NOMBRE d'humains de la génération présente qui meurent en ce vingtième siècle pourront profiter de la résurrection que Jéhovah Dieu effectuera sous le Royaume de son Fils Jésus-Christ.

2 En revanche, la génération actuelle compte bien des

1, 2. a) Les hommes de la génération actuelle bénéficieront-ils tous de la résurrection que Dieu a prévue? b) Que révèle la parabole de Jésus au sujet des "boucs"?

gens qui partageront le sort de Satan le Diable et de ses démons. Il s'agit de ceux que Jésus-Christ compara aux boucs. Il prononça une prophétie sur la clôture du présent système de choses inique, et l'acheva par sa parabole des brebis et des boucs. Cette parabole ou comparaison est rapportée dans Matthieu 25 : 31-46. De nos jours, les "boucs" symboliques sont les gens des nations qui sont séparés d'avec la classe des hommes droits que Jésus assimila aux brebis. Tout comme les "boucs", les "brebis" constituent une classe terrestre; autrement dit, ces hommes n'ont reçu aucun appel de Jéhovah Dieu les invitant à partager l'héritage céleste avec son Fils Jésus-Christ. Leurs aspirations sont terrestres. — Mat. 25 : 31-33.

3 Jésus distingue les "brebis" et les "boucs" de ses "frères" spirituels, ses 144 000 cohéritiers, qui partageront avec lui l'héritage céleste. Selon Jésus, ses "brebis" sont les hommes qui reçoivent la bénédiction de son Père céleste. La raison en est qu'ils se sont montrés bons à l'égard de ses frères spirituels, même envers les "plus petits" d'entre eux (Mat. 25 : 34-40, *MN*). Quant aux "boucs", Jésus les qualifie de maudits parce qu'ils ont refusé de témoigner de la bonté envers ses frères spirituels, même envers "l'un de ces plus petits". En agissant de la sorte, les "boucs" refusent de se montrer bons à l'égard de Celui qui est représenté par ces frères, à savoir le Seigneur Jésus-Christ.

4 Dans cette même parabole, Jésus prédit que Satan le Diable et ses anges ou démons seront lancés dans "le lac de feu et de soufre", qui symbolise "la seconde mort". Jésus révéla ce détail quand il déclara à la classe des "boucs": "Allez loin de moi, vous qui êtes maudits, dans le feu éternel préparé pour le Diable et ses anges." — Mat. 25 : 41-45; Rév. 20 : 10, 14, *MN*.

5 Le Roi Jésus-Christ règne dans les cieux depuis la fin des "temps de Gentils" en 1914 (Luc 21 : 24, *AC*). Quand prononcera-t-il les paroles précitées aux gens qu'il consi-

---

3. D'avec qui Jésus distingue-t-il les "brebis" et les "boucs", et comment établit-il cette différence?

4. En renvoyant les "boucs" symboliques, à qui Jésus fait-il allusion, et à quel sujet?

5. Quand le Roi Jésus-Christ prononcera-t-il ces paroles aux "boucs" symboliques?

dère comme des "boucs"? Ce sera lors de la destruction de Babylone la Grande et lors de la bataille d'Harmaguédon, la "guerre du grand jour de Dieu le Tout-Puissant", qui aura lieu immédiatement après la destruction de Babylone la Grande (Rév. 17 : 1, 2, 15, 16; 16 : 14, 16; 17 : 14, *MN*). Les "boucs" exécutés alors seront tous les hommes sur la terre qui ne font pas partie de la classe bénie des "brebis".

6 Les "brebis" constituent une classe d'hommes qui manifestent ouvertement leur soutien au Roi Jésus-Christ en se montrant bons à l'égard de ses frères spirituels et cohéritiers. Les "brebis" ont quitté Babylone la Grande (l'empire mondial de la fausse religion d'inspiration babylonienne). Ces hommes ont voué leur vie à Dieu, par le Christ, et se sont fait baptiser dans l'eau puis, conformément à la prophétie de Jésus rapportée dans Matthieu 24 : 14, ils aident les frères spirituels du Christ à rendre témoignage au Royaume de Dieu par toute la terre, avant que vienne la fin. Ces "brebis" refusent de marcher avec "les rois de la terre habitée tout entière" et leurs armées, qui combattront contre Dieu à Harmaguédon.

7 D'autre part, les "boucs" exécutés comme des "maudits" comprendront les catégories suivantes: les adeptes de la fausse religion qui restent à l'intérieur de Babylone la Grande jusqu'à sa destruction éternelle; les chefs religieux composant la partie moderne de la classe de l'"homme d'iniquité" ou "fils de la destruction"; l'"ivraie symbolique, c'est-à-dire la "mauvaise herbe", "les fils du mauvais" (Mat. 13 : 25-30, 38-42, *MN*); les "rois" politiques, leurs commandants militaires, soldats de cavalerie, hommes libres, esclaves, petits et grands, tous alignés à Harmaguédon, mais non du côté du Roi des rois et du Seigneur des seigneurs. — Rév. 19 : 18-21, *MN*.

8 Parmi les "boucs" figureront aussi les maris et femmes qui, malgré le bon exemple de leur conjoint croyant, seront toujours incroyants au jour et à l'heure de l'exécution du jugement de Dieu contre le présent monde ennemi. Il en sera de même des enfants de parents croyants (père et mère, ou l'un des deux); en tant que mineurs irresponsa-

---

6. Comment les "brebis" symboliques se manifestent-elles?
7, 8. Qui sont les "boucs" exécutés comme des "maudits"?

bles, ils étaient considérés comme "saints", mais, devenus grands et désormais responsables, ils auront refusé d'être des croyants voués et baptisés avant l'exécution du jugement divin sur les "boucs". — I Cor. 7 : 12-16.

9 Autrement dit, à l'heure de l'exécution du jugement divin, les "boucs" seront tous les humains, jeunes et vieux, qui ne seront pas devenus des "brebis" rassemblées dans le "seul troupeau" sous le "seul berger", aux côtés du faible reste des frères spirituels du Berger. — Jean 10 : 16; Rév. 7 : 9-17, *MN*.

10 Les enfants non voués des "boucs" ne seront pas épargnés et sauvés du jugement de la Géhenne simplement parce qu'ils sont mineurs et irresponsables. Cette dure vérité est illustrée par l'ordre que Jéhovah Dieu donna à ceux qui devaient exécuter son jugement sur la Jérusalem apostate. Il leur dit: "Passez dans la ville après lui [l'homme qui marquait ceux qu'il fallait épargner] et frappez; que votre œil n'épargne point, et soyez sans pitié. Vieillard, jeune homme, jeune fille, enfant, femme, tuez-les jusqu'à extermination." Cette parole fut exécutée à la lettre, témoin la destruction de Jérusalem en 607 av. J.-C. — Ezéch. 9 : 5-7, *AC*.

11 Sera également exécuté avec les "boucs" à Harmaguédon le reste de la classe du "mauvais esclave" ou "esclave méchant et paresseux", qui se compose de ceux qui étaient des frères spirituels du Christ mais ne le sont plus parce qu'ils sont devenus des traîtres. Les membres de cette classe n'auront aucune part à la résurrection céleste. — Mat. 24 : 48-51; 25 : 24-30, *MN*.

12 Où iront les "boucs" quand ils seront chassés de la présence du Roi et exécutés? Ils ne descendront pas dans le Hadès ou Schéol, où se trouvent Abraham, Isaac, Jacob et d'autres fidèles témoins de Jéhovah Dieu. Non, ils iront dans le symbolique "feu éternel préparé pour le Diable

---

9. Qui sera considéré comme un "bouc", à la différence de qui?

10. Quel sera le sort des enfants des "boucs", et quelle image prophétique l'illustre?

11. Quelle classe spirituelle sera exécutée avec les "boucs"?

12, 13. a) Où iront les "boucs" après leur exécution? b) En quoi consistera leur châtiment éternel, et quelles paroles de Jésus en donnent la confirmation?

et ses anges". (Mat. 25 : 41, *MN.*) Ce "feu éternel" n'est sûrement pas situé dans le Hadès ou Schéol. Même la parabole de Jésus concernant le riche et le mendiant Lazare ne prouve pas que le feu de la Géhenne ou "lac ardent qui brûle avec du soufre" est situé dans le Hadès ou Schéol (Luc 16 : 19-31, *MN*)*. En quoi consiste donc ce châtiment éternel? Il s'agit du contraire de la vie éternelle, autrement dit, du châtiment éternel d'une destruction sans fin. Les dernières paroles que Jésus prononça à propos de la classe injuste des "boucs" révèlent qu'il s'agit effectivement d'un anéantissement perpétuel. Il affirma:

13 "Et ceux-ci iront au retranchement éternel [au châtiment éternel], mais les justes à la vie éternelle." — Mat. 25 : 46, *MN; Sg.*

14 Les "boucs" exécutés lors de la destruction de Babylone la Grande et dans la bataille d'Harmaguédon ne recevront la "vie éternelle" sous aucune forme, pas même celle des tourments sans fin. Détruits comme par le feu, ils n'auront aucune part à la résurrection.

---

* Dans sa parabole, Jésus ne nous présente pas l' "homme riche" comme étant dans la Géhenne, parce que la Géhenne figure la destruction totale et l'on voit mal comment le riche pouvait parler s'il était totalement détruit. D'ailleurs, certains membres de la classe religieuse figurée par l' "homme riche" ont réussi à en sortir en devenant chrétiens, et à échapper ainsi aux tourments subis par la classe de l' "homme riche" qui est spirituellement morte. Après la Pentecôte de l'an 33, le Pharisien Saul de Tarse était tourmenté et devint un persécuteur des chrétiens. Mais par la suite, il sortit de la classe de l' "homme riche" et prit rang dans la classe de Lazare, qui se trouve, au sens figuré, dans le sein d'Abraham. — Actes 7 : 58-60.

Voir aussi *La Tour de Garde* du 15 juin 1951, pages 180-188 et du 1er juillet 1951, pages 196-206.

Voilà qui explique pourquoi l' "homme riche" angoissé "dans ce feu flamboyant" nous est présenté comme étant dans le Hadès ou Schéol. Puisqu'il parle à Abraham à travers un gouffre, il est représenté comme étant au même endroit qu'Abraham décédé.

---

14. Qu'est-ce que les "boucs" ne recevront pas, et à quoi n'auront-ils aucune part?

15 Les hommes qui font partie de la classe juste des "brebis" avancent vers la vie éternelle dans le nouvel ordre de choses de Dieu et du Christ. Un "grande foule" de ces hommes survivront à la bataille d'Harmaguédon qui approche. Comme ils entreront vivants dans le règne millénaire de Jésus-Christ, ils n'auront pas besoin d'une résurrection (Rév. 7 : 9-17, *MN*). S'ils restent fidèles sur la terre, sous ce Royaume messianique, ils éviteront d'être exécutés dans le "lac de feu", la "seconde mort", et ce seront des créatures humaines qui ne mourront jamais. Ces "brebis" n'iront jamais dans le Hadès ou Schéol et, partant, elles n'auront pas besoin d'être ressuscitées.

16 Il n'en sera pas de même, cependant, de la classe des "boucs" qui se manifeste en ce vingtième siècle. Lors de la destruction de Babylone la Grande et de la bataille d'Harmaguédon, les "boucs" subiront un châtiment éternel et après leur exécution ils ne seront jamais ressuscités d'entre les morts, puisqu'ils subiront la "seconde mort". Par conséquent, au début du règne millénaire du Christ, il n'y aura aucune classe de "boucs" présente pour troubler la droiture de ce règne.

17 Le Diable et ses anges invisibles ou démons ne gêneront pas non plus le fonctionnement du Royaume du Christ. Pourquoi? Aussitôt après la bataille d'Harmaguédon ils seront liés, rendus impuissants et lancés dans l'abîme, qui sera scellé, privant ses occupants de tout contact avec l'univers des vivants (Rév. 20 : 1-3, *MN*). Ainsi, libérées de toute influence inique, les "brebis" qui survivront à Harmaguédon pourront se préparer en vue de la future résurrection sur la terre des morts que doivent rendre la mer et le Hadès ou Schéol.

* *
* *

---

15. Parmi ceux qui progressent vers la "vie éternelle", qui n'aura pas besoin d'une résurrection, et pourquoi?

16. Au début du règne millénaire du Christ, quelle classe aura cessé d'exister sur la terre, et pourquoi?

17. a) Qui sera incapable d'intervenir alors dans les lieux invisibles, et pourquoi? b) En vue de quoi la classe des "brebis" se préparera-t-elle?

L'ESPÉRANCE DE LA RÉSURRECTION TERRESTRE

LA RESURRECTION terrestre des morts rendus par la mer et le Hadès ou Schéol commencera après la "guerre du grand jour de Dieu le Tout-Puissant" et après que Satan le Diable et ses démons auront été liés et lancés dans l'abîme pour mille ans. L' "ancien ciel et l'ancienne terre" se seront déjà enfuis et auront cédé la place à "un nouveau ciel et une nouvelle terre". (Rév. 20 : 1-3, 11-15; 21 : 1, *MN*.) Le retour de ces morts nécessitera à coup sûr des préparatifs, car la population de la terre s'en trouvera progressivement augmentée et il faudra nourrir tous ces ressuscités, tout comme il fallait donner à manger à la fille de Jaïrus aussitôt après sa résurrection. — Luc 8 : 55.

2 Dès que les préparatifs nécessaires seront terminés, le Roi Jésus-Christ fera en sorte que la mer et le Hadès ou Schéol commencent à rendre les morts qui sont en eux. Parmi ces morts, il y aura des justes et des injustes, selon la déclaration de l'apôtre Paul devant le gouverneur romain Félix (Actes 24 : 15). Il y aura donc "la résurrection des justes" et sans doute s'occupera-t-on d'abord de ces justes, surtout de ceux qui font partie de la "nuée de témoins" d'avant Jésus-Christ, en remontant de Jean-Baptiste jusqu'au juste Abel. Il en sera sûrement de même des "autres brebis" des temps modernes, qui meurent fidèles à la justice avant la bataille d'Harmaguédon (Luc 14 : 14; Héb. 11 : 4-40; 12 : 1; Jean 10 : 16, *MN*). A la différence de ce que prétendent certains Juifs orthodoxes, cette résurrection ne se produira pas uniquement en Palestine, la Terre Sainte. La "terre des vivants" ne se limitera pas à ce pays-là; sous le Royaume messianique de Dieu, notre globe tout entier sera la terre des vivants. En temps voulu, il y aura

---

1. Quand aura lieu la résurrection des morts sur la terre, et pourquoi faudra-t-il faire des préparatifs pour recevoir les ressuscités?

2. a) Dès que les préparatifs seront terminés, que rendront la mer et le Hadès ou Shéol? b) Qui sera compté parmi les "justes"?

aussi la résurrection des injustes que le Hadès et la mer doivent rendre et dont bon nombre sont identifiés dans la Bible.

3 Grâce à la résurrection, les justes, aussi bien que les injustes, recevront l'occasion de vivre sur la terre sous le Royaume céleste, parfait et tout-puissant de leur Rédempteur, le Fils bien-aimé de Dieu, Jésus-Christ. Cette promesse nous est donnée dans Isaïe 26 : 9, 19 (*Jé*): "Lorsque tes jugements paraissent sur terre, les habitants de l'univers apprennent la justice. (...) Tes morts revivront, leurs cadavres ressusciteront; réveillez-vous, exultez, tous les gisants dans la poussière, car ta rosée est une rosée lumineuse et le pays des ombres enfantera." Même les "justes" ressuscités ne deviendront pas parfaits instantanément; ce serait mal interpréter Hébreux 11 : 39, 40 que de soutenir le contraire.

4 Puisqu'il doit y avoir une résurrection tant des injustes que des justes (Actes 24 : 15, *MN*), les questions suivantes pourraient se poser dans l'esprit de certains: A quoi sert la prédication du message du Royaume de Dieu? Pourquoi tirer les gens de leur ignorance de ce message, vu qu'ils ressusciteront de toute façon et auront l'occasion d'obtenir le salut? Et voici notre réponse: La prédication du Royaume doit s'effectuer pour accomplir les prophéties de la Bible (Joël 2 : 28-32; Actes 2 : 16-21; Mat. 24 : 14; Marc 13 : 10). Les prophéties divines doivent se réaliser immanquablement.

5 En outre, l'avertissement concernant l'imminence de l'exécution de la vengeance divine sur les "boucs" symboliques doit être donné avant la destruction de Babylone la Grande et Harmaguédon, la "guerre du grand jour de Dieu le Tout-Puissant", où tous ceux qui auront refusé d'écouter l'avertissement seront anéantis pour toujours dans la "seconde mort". Souvenons-nous de ces paroles que Jéhovah Dieu adressa à sa sentinelle, le prophète Ezéchiel: "Je suis

---

3. Pourquoi la résurrection sur la terre apportera-t-elle des bienfaits non seulement aux injustes, mais aussi aux justes?

4. Etant donné que les "injustes" doivent ressusciter, tout comme les justes, à quoi sert-il de tirer les gens de leur ignorance?

5. A cause de quel danger la "sentinelle" de Dieu doit-elle sonner l'alarme?

vivant, dit Jéhovah: je ne prends point plaisir à la mort du pécheur, mais à ce que le méchant se détourne de sa voie et qu'il vive. Revenez, revenez de vos mauvaises voies! Et pourquoi mourriez-vous, maison d'Israël?" (Ezéch. 33 : 11, AC). Par conséquent, même les ignorants risquent d'être exécutés.

6 Les Ecritures ne nous autorisent pas à penser qu'on peut obtenir le salut en restant ignorant. Certes, l'immense majorité des morts qui ressusciteront seront des humains ignorants, mais ce n'est pas à cause de leur ignorance qu'ils seront jugés dignes de ressusciter et de recevoir l'occasion d'obtenir la vie éternelle. Pendant plus de deux mille ans, avant le ministère terrestre que Jésus-Christ exerça de l'an 29 à l'an 33 de notre ère, une grande ignorance régnait parmi les peuples et les nations qui ne faisaient pas partie de la race élue de Dieu, mais celui-ci ferma les yeux sur ces temps d'ignorance. A cet effet, l'apôtre Paul déclara aux Athéniens ignorants: "Dieu, certes, passe par-dessus les temps d'une telle ignorance, cependant il dit maintenant aux hommes d'avoir tous et partout à se repentir. Parce qu'il a fixé un jour où il se propose de juger la terre habitée avec justice par un homme qu'il a établi, et il a offert une garantie à tous les hommes en ce qu'il l'a ressuscité d'entre les morts." (Actes 17 : 30, 31, *MN*). L'homme ainsi établi fut Jésus-Christ, que Dieu ressuscita en l'an 33.

7 L'ignorance des ressuscités, tant des justes que des injustes, sera une ignorance relative. Même les justes formant la "si grande nuée de témoins" qui vécurent pendant les quatre mille années avant la résurrection du Christ, seront ignorants dans de nombreux domaines. Ils ignoreront bien des choses relatives à l'accomplissement des desseins de Dieu et au salut qu'il nous procure par Jésus-Christ, qu'il a ressuscité et établi Juge des vivants et des morts. Ces justes auront, eux aussi, beaucoup à apprendre, par exemple le contenu des vingt-sept livres des Ecritures grecques chrétiennes, de Matthieu jusqu'à l'Apocalypse ou

---

6. a) Peut-on obtenir le salut ou même une résurrection par l'ignorance? b) Depuis l'époque où Jésus exerça son ministère sur la terre, Dieu désire-t-il voir les hommes rester dans l'ignorance?

7. Les "justes" seront-ils ignorants, eux aussi, et si oui, qu'ignoreront-ils?

Révélation. Ils devront également subir une épreuve relative à cette connaissance.

8 Le malfaiteur mis au poteau à côté de Jésus et qui, après lui avoir d'abord fait des reproches, se montra compatissant à son égard, aura beaucoup de choses à apprendre. Attaché au bois, il apprit déjà que Jésus aurait un Royaume, et il demanda au Christ de se souvenir de lui quand il entrerait dans ce Royaume. Le malfaiteur ignorait cependant qu'il s'agissait d'un Royaume céleste. Jésus lui répondit: "En vérité je te le dis aujourd'hui: Tu seras avec moi au Paradis." Conformément à cette déclaration, le malfaiteur ressuscitera pour la vie sur la terre sous le règne du Christ, qui doit transformer la terre en Paradis (Luc 23 : 43, *MN*). Ce malfaiteur aura beaucoup de choses à apprendre concernant le chemin du salut, et il devra marcher intelligemment sur ce chemin.

9 On voit donc que le salut ne s'obtient pas par l'ignorance, mais plutôt par la connaissance. Voilà, du reste, l'une des raisons pour lesquelles il doit y avoir une résurrection des morts. Elle fournira à ceux-ci l'occasion de s'instruire. La connaissance de la vérité est une des choses qui sont indispensables au salut, à la différence de l'ignorance, qui mène à la mort. Dans une prière adressée à son Père céleste, Jésus-Christ déclara devant ses fidèles apôtres: "Ceci signifie la vie éternelle, c'est qu'ils absorbent la connaissance de toi, le seul vrai Dieu, et de celui que tu as envoyé, Jésus-Christ." — Jean 17 : 3, *MN*.

10 La résurrection ne conduira pas nécessairement les justes et les injustes au salut final. Elle leur donnera simplement l'occasion d'obtenir le salut éternel. En aucun cas on n'obtiendra par l'ignorance le salut sur la terre transformée en Paradis. Pour les uns comme pour les autres, le salut viendra par le sacrifice rédempteur de Jésus-Christ, ce qui exige une connaissance exacte de la rançon. Tous les ressuscités devront recevoir une pleine connaissance à ce

---

8. Après sa résurrection, que devra apprendre le malfaiteur à qui Jésus parla du Paradis?

9. D'après Jean 17 : 3, qu'est-ce qui est indispensable au salut?

10. a) La résurrection conduira-t-elle nécessairement les hommes au salut final? b) Grâce à quoi le salut s'obtient-il dans tous les cas, et qu'est-ce qui est indispensable à cet égard?

sujet, et cette instruction leur sera dispensée pendant le règne millénaire du Royaume messianique de Dieu, Royaume composé de Jésus-Christ et des 144 000 rois et prêtres qui lui sont adjoints.

11 Celui qui veut que son salut devienne éternel devra accepter le sacrifice rédempteur (I Tim. 2 : 3-6). Puis il lui faudra rendre au Roi Jésus-Christ, l'Oint de Dieu, et à la souveraineté universelle et éternelle de Dieu une obéissance entière, loyale et constante, et cela jusqu'à l'épreuve finale et même au-delà (Rév. 20 : 7-10, *MN*). Tous ceux qui se montreront rebelles à cette exigence seront détruits. — Rév. 20 : 15, *MN*.

UNE PRETRISE CREEE EN VUE DU SALUT DES HUMAINS

12 Ainsi, pendant le règne millénaire du Royaume de Dieu et du Christ, le but à atteindre sera pour la première fois la conversion du monde. Jusqu'à ce règne de mille ans, Jéhovah Dieu n'a jamais essayé de convertir le monde, pas même à l'aide de la chrétienté. Au contraire, au cours des dix-neuf siècles écoulés, Jéhovah a tiré d'entre les nations un peuple pour son nom. Le nombre de ces élus s'élèvera finalement à 144 000 cohéritiers de Jésus-Christ. Chacun d'eux sera "heureux et saint", puisqu'il aura part à la "première résurrection". (Actes 15 : 14; Rév. 20 : 4-6, *MN*.) Comme ces 144 000 sont appelés à devenir prêtres de Dieu et du Christ et à régner avec ce dernier dans le ciel pendant mille ans, les autres humains, les vivants et les morts, seront bénis par leur intermédiaire. Jésus-Christ sera lui-même le Grand Prêtre de Dieu. — Héb. 3 : 1.

13 Seule la résurrection des morts, aussi bien des justes que des injustes, permettra l'accomplissement de ces paroles que l'apôtre Paul écrivit à propos de Jésus-Christ

---

11. Pour obtenir le salut éternel, que devra-t-on faire?

12. a) Quelle œuvre Dieu accomplit-il depuis dix-neuf siècles? b) Comment l'achèvement de cette œuvre procurera-t-il des bénédictions à l'humanité en général?

13, 14. a) Dans Philippiens 2 : 8-11, qui est désigné par le terme "ceux qui sont sous le sol"? b) Comment pourront-ils fléchir le genou au nom du Christ et le reconnaître ouvertement comme Seigneur?

(Phil. 2 : 8-11, *MN*): "Quand il se trouva en figure d'homme, il s'humilia lui-même et devint obéissant jusqu'à la mort, oui la mort sur un poteau de torture. C'est pour cette raison aussi que Dieu l'a élevé à une position supérieure et lui a donné avec bonté le nom qui est au-dessus de tout autre nom, pour qu'au nom de Jésus fléchisse tout genou de ceux qui sont dans les cieux, de ceux qui sont sur la terre et de ceux qui sont sous le sol, et que toute langue reconnaisse ouvertement que Jésus-Christ est Seigneur à la gloire de Dieu le Père."

14 En disant "ceux qui sont sous le sol", Paul parlait des morts qui sont dans le Schéol ou Hadès et qui attendent la résurrection. Qu'ils l'aient su auparavant ou non, après leur résurrection ils sauront que "Jésus-Christ est Seigneur". S'ils désirent vivre éternellement dans le nouveau et juste système de choses de Dieu, il leur faudra se soumettre à Jésus-Christ comme à un Seigneur, et leur langue devra le reconnaître ouvertement comme tel. Ils devront aussi fléchir le genou au nom du Seigneur Jésus-Christ pour prier et adorer Dieu, le Père céleste.

15 En tant que Grand Prêtre de Dieu, Jésus-Christ "s'est donné lui-même en rançon correspondante pour tous". (I Tim. 2 : 5, 6, *MN*.) L'apôtre Paul a très bien expliqué le but de ce sacrifice, en ces termes: "Cette parole est sûre et mérite tout accueil: que Christ Jésus est venu dans le monde pour sauver les pécheurs. De ceux-ci je suis le plus saillant." (I Tim. 1 : 15, *MN*). Voilà pourquoi il y aura une résurrection des pécheurs, y compris les injustes et ceux qui sont relativement justes. Jésus-Christ, le Grand Prêtre de Dieu, ne pourrait accomplir son œuvre sacerdotale s'il ne faisait rien pour les morts. D'où la nécessité d'une résurrection des pécheurs pour lesquels il mourut "en rançon correspondante". Pour ressusciter les morts, Jésus fera usage des "clés de la mort et du Hadès". (Rév. 1 : 17, 18, *MN*.) Ainsi, le Hadès ou Schéol devra rendre les morts qui sont en lui, et c'est de cette façon qu'il sera détruit à jamais.

---

15. a) En tant que Grand Prêtre de Dieu, quel sacrifice Jésus offrit-il, et pourquoi est-il venu dans le monde? b) Qui doit ressusciter sur la terre, et comment?

16 A propos du Grand Prêtre Jésus-Christ, il est écrit: "C'est Lui dont Dieu a décrété qu'il soit juge des vivants et des morts. C'est de lui que tous les prophètes rendent témoignage, que quiconque a foi en lui reçoit le pardon des péchés par son nom." (Actes 10 : 42, 43; 17 : 31; II Tim. 4 : 1, *MN*). Pour qu'il y ait un juste jugement des morts et des "brebis" qui survivront à la bataille d'Harmaguédon, les morts doivent ressusciter du Hadès ou Schéol.

17 Ce fut pour prouver la nécessité de la résurrection que Jésus prononça les paroles qui sont rapportées dans Jean 5 : 28, 29. Cependant, dans la Révélation (20 : 5, 11-15, *MN*), Jésus-Christ nous donne une image prophétique du Jour du Jugement millénaire et des conséquences définitives qui peuvent en résulter pour les humains qui n'ont pas part à la "première résurrection". Jésus-Christ, le Grand Prêtre et Juge, ne prononcera pas son jugement final sur les morts dès qu'ils seront ressuscités sur la terre ou rendus par la mer et le Hadès ou Schéol. Les ressuscités ainsi que les "brebis" qui auront survécu à Harmaguédon devront d'abord recevoir les bienfaits du Royaume et de la prêtrise sacrificielle du Christ pendant son règne millénaire. Le plus grand bienfait que le Grand Prêtre de Dieu compte procurer aux hommes obéissants et bien disposés sera de les purifier et de les élever à la perfection humaine, leur permettant de vivre sans péché sur une terre édénique.

18 Comme l'apôtre Pierre le fit voir dans les paroles citées plus haut, "quiconque a foi en lui reçoit le pardon des péchés par son nom". Pendant son séjour ici-bas en tant qu'homme parfait, Jésus-Christ guérit les malades, les estropiés, les aveugles et les sourds; il ressuscita aussi quelques morts. Durant son règne millénaire, il disposera des mêmes pouvoirs en sa qualité de Grand Prêtre céleste. Il pourra réellement ôter le péché de la chair humaine et

---

16. Selon le décret divin, qui doit être jugé par Jésus-Christ, et pour que ce jugement puisse avoir lieu, qu'est-ce qui est nécessaire?

17. a) Selon Révélation 20 : 11-15, le jugement final sera-t-il prononcé aussitôt après la résurrection des morts? b) Quel grand bienfait le Grand Prêtre de Dieu procurera-t-il aux ressuscités?

18. A la différence des prêtres juifs et de leurs sacrifices, que pourra faire pour les habitants de la terre le Grand Prêtre céleste?

amener les hommes à la perfection, ce que les prêtres juifs ne pouvaient accomplir par les sacrifices d'animaux offerts, d'après la loi de Moïse, tous les ans, le jour des Propitiations, pendant les 1545 années que demeura en vigueur l'alliance de la loi mosaïque conclue entre Jéhovah Dieu et la nation d'Israël. — Héb. 10 : 1-4.

19 Au terme des mille ans de cette aide royale et sacerdotale, Satan et ses démons seront déliés et sortiront de l'abîme pour éprouver tous les habitants parfaits du Paradis terrestre. Par leur comportement alors qu'ils seront soumis à cette dernière épreuve décisive, les hommes se rangeront en deux classes: a) ceux qui méritent la destruction éternelle ou "seconde mort"; b) ceux qui se montrent dignes de recevoir le don, avec garantie, de la vie éternelle sur la terre transformée en Paradis. A l'issue de cette épreuve, chacun saura s'il a eu une "résurrection de vie" ou une "résurrection de jugement" (de condamnation). — Jean 5 : 28, 29*.

LA PUISSANCE DE L'ESPERANCE DE LA RESURRECTION

20 Le dessein divin concernant la résurrection des morts par Jésus-Christ s'accomplira pleinement, pour la plus grande gloire éternelle de Jéhovah. La résurrection des morts, — quel miracle de la miséricorde divine! Et combien nous devrions tous apprécier l'amour de Dieu, qui a prévu la résurrection des morts! Même nous qui vivons si près de la "guerre du grand jour de Dieu le Tout-Puissant", nous pourrons être obligés de compter sur Dieu pour qu'il accomplisse en notre faveur sa promesse de la résurrection.

---

* On remarquera que les deux classes mentionnées ici ne sont pas identiques à celles dont il est question dans Actes 24 : 15, qui sont considérées comme justes ou injustes dès qu'elles sortent de la mer ou du Hadès.

---

19. A la fin des mille ans, comment les ressuscités sauront-ils s'ils ont eu une "résurrection de vie" ou une "résurrection de jugement"?

20. a) Pourquoi certains d'entre nous pourraient-ils avoir besoin de profiter du miracle de la résurrection? b) Comment donc devrions-nous vivre chaque jour?

En effet, s'il nous arrive de mourir pendant ce court laps de temps avant que le Dieu tout-puissant ne procède à l'exécution de ses jugements et à la destruction de tous les ennemis de son Royaume, nous aurons besoin de la résurrection. Sans elle, nous n'aurions aucune vie future sous le règne du Royaume de Dieu et du Christ. C'est pourquoi nous devrions vivre chaque jour de telle manière que, même si notre ennemie la mort venait à nous surprendre, Dieu ne nous juge pas indignes d'être ressuscités par le Christ.

21 Paul, apôtre chrétien, était de ceux qui reconnaissaient la grande valeur de la promesse divine de la résurrection des morts. Cette espérance le soutenait et lui donnait la force d'affronter même le martyre. Elle l'incitait surtout à garder une bonne conscience devant Dieu et les hommes. A ce sujet, il écrivit: "Sous ce rapport, en fait, je m'exerce continuellement pour avoir cette conscience que je ne commets pas d'offense contre Dieu et les hommes." (Actes 24 : 15, 16, *MN*). Et quant au grand prix qu'il attachait à la résurrection, et plus particulièrement à la "première résurrection", qu'il estimait au-dessus de toutes les autres choses, Paul écrivit ce qui suit alors qu'il se trouvait en prison:

22 "Je regarde même aussi toutes choses comme une perte à cause de la valeur suréminente de la connaissance de Christ Jésus, mon Seigneur. A cause de lui, j'ai accepté la perte de toutes choses et je les regarde comme un tas d'ordures, pour que je puisse gagner Christ et être trouvé en union avec lui, ayant, non pas ma propre justice, qui provient de la loi, mais celle qui est par la foi en Christ, la justice qui vient de Dieu sur la base de la foi, afin de le connaître, lui et la puissance de sa résurrection, ainsi que la participation à ses souffrances, me soumettant à une mort comme la sienne pour voir si je puis à quelque prix que ce soit parvenir à cette résurrection d'entre les morts qui a lieu plus tôt." — Phil. 3 : 8-11, *MN; Rotherham* (angl.).

21, 22. a) Comment l'espérance de la résurrection aida-t-elle Paul? b) Dans Philippiens 3 : 8-11, en quels termes Paul montra-t-il quel prix il attachait à la résurrection?

23 Nous ferons bien d'imiter l'apôtre Paul. Mais en premier lieu, nous devons imiter le Seigneur Jésus-Christ, qui eut confiance, lui aussi, que le Dieu tout-puissant possédait le pouvoir de le ressusciter le troisième jour, et qui est maintenant investi lui-même du pouvoir de ressusciter les morts pendant son règne. A l'imitation de Jésus-Christ et de son apôtre, soyons courageux grâce à l'espérance de la résurrection. Puisse cette espérance nous réconforter eu égard à ceux qui sont endormis dans la mort et qui peuvent espérer être réveillés. Que l'espérance de la résurrection nous incite à persévérer dans l'œuvre du Seigneur Dieu, même si nous devons mourir avant Harmaguédon, car, grâce à la résurrection des morts, nous savons que notre fidèle "travail n'est pas en vain relativement au Seigneur". Grâces soient rendues au Dieu tout-puissant qui nous donne la victoire sur la mort par notre Seigneur Jésus-Christ! — I Cor. 15 : 57, 58, *MN*.

---

23. a) Pour ce qui est de notre foi en la résurrection, qui ferions-nous bien d'imiter? b) Sous quels rapports désirons-nous être aidés par l'espérance de la résurrection, et pour quelle raison rendrons-nous grâces à Dieu?

LA STÈLE DE MÉSHA

«MESHA, roi de Moab, était éleveur de troupeaux et il livrait en tribut au roi d'Israël cent mille agneaux et la laine de cent mille béliers; mais, à la mort d'Achab, le roi de Moab se révolta contre le roi d'Israël." (II Rois 3 : 4, 5, *Jé*). Cette révolte du roi Mésha de Moab est corroborée par une ancienne inscription ne provenant pas de la Bible: une pierre gravée qu'on a nommée la stèle de Mésha. Ecrite dans un dialecte ne différant guère de l'hébreu biblique, cette stèle fut dressée par le roi Mésha pour commémorer, en quelque sorte, cette révolte. On la découvrit, en 1868, dans le territoire de Moab. Voici ce que James B. Pritchard écrit, à ce sujet, dans *Lumières sur la Bible, Archéologie et Ancien Testament* (édition française de "Archaeology and the Old Testament"):

"L'un des enrichissements les plus féconds de l'histoire biblique est venu d'une inscription cananéenne gravée sur la stèle de Mésha, qui fut découverte il y a quatre-vingt-dix ans dans le village arabe de Dibon, en Transjordanie, non loin de la rive orientale de la mer Morte. C'est (...) la fameuse stèle de basalte noir sur laquelle était inscrit un récit des guerres et un programme de construction de Mésha, roi de Moab. (...) Le texte, long de trente-quatre lignes, est écrit à la première personne du singulier et commence par le récit quelque peu fanfaron des triomphes de Mésha, roi de Moab, sur la maison d'Omri, roi d'Israël. (...)

"Mésha interprétait les succès d'Israël son ennemi comme le signe de la colère de son dieu contre son pays: "Quant "à Omri, roi d'Israël, il humilia Moab pendant de nom- "breuses années, car Chemosh était irrité contre son pays. "Et son fils le suivit et il dit aussi: "J'humilierai Moab." "De mon temps, il parla ainsi mais j'ai triomphé de lui et "de sa maison tandis qu'Israël a péri à jamais."

"Mésha [dit-il] avait reçu de son dieu Chemosh ses instructions pour le combat. Quand son dieu lui eut donné la victoire "il voua" tous les habitants de la ville de Nebo (...) à son dieu Ashtar-Chemosh. Le mot "voué" est employé dans l'inscription; il apparaît également dans le récit biblique où il est dit que Josué "voua" les dépouilles de Jéricho à Yahvé. Voici comment Mésha décrit la prise de Nebo: "Et Chemosh me dit: va, prends Nebo à Israël. Alors "je partis de nuit et combattis contre lui du point du jour "jusqu'à midi, m'en emparant et les tuant tous, sept mille "hommes, garçons, femmes, filles et servantes car je les "avais voués au dieu Ashtar-Chemosh. Et je pris de là les... "de Yahvé [Jéhovah], les traînant devant Chemosh." Dans ce court passage, nous lisons la seule mention du nom du dieu d'Israël, Yahvé [Jéhovah], qu'on ait jamais trouvé en dehors de la Palestine proprement dite. (...)."

En effet, le roi de Moab était fanfaron. Or ses fanfaronnades semblent indiquer que Chemosh, le faux dieu des Moabites, avait remporté la victoire sur le vrai Dieu, Jéhovah. Mais la stèle moabite ne dit pas tout. Ainsi, après la révolte de Mésha, le roi d'Israël, Joram, s'assura l'aide du roi de Juda, Josaphat, pour mener une expédition contre

Moab. Toutefois, en raison du manque d'eau, ces forces alliées faillirent se faire écraser dans le désert. A ce moment critique, Josaphat fit appeler Elisée le prophète. Or Elisée lui fit savoir que Jéhovah viendrait à leur secours dans la guerre contre Moab uniquement par égard pour Josaphat. Voici les paroles qu'Elisée dit au roi d'Israël: "Jéhovah des armées, devant qui je me tiens, est vivant! Si je n'avais égard à Josaphat, roi de Juda, je ne ferais aucune attention à toi et je ne te regarderais pas." Donc, selon Elisée, Jéhovah leur accorderait la victoire sur Moab; "mais cela est peu de chose aux yeux de Jéhovah: il livrera Moab entre vos mains". Conformément à la promesse de Jéhovah, les Moabites furent fortement humiliés et vaincus. — II Rois 3 : 14, 18, *AC*.

Quant au faux dieu Chemosh, il ne put pas sauver Moab; et l'inscription que le roi Mésha fit graver sur la stèle moabite ne peut pas dissimuler la victoire de Jéhovah sur Moab, car la Bible rapporte de nombreuses prophéties dont l'Histoire atteste l'accomplissement. Jérémie déclara: "Moab sera certainement anéanti de manière à ne plus être un peuple, car c'est contre Jéhovah qu'il s'est donné de grands airs [comme le fit Mésha sur la stèle moabite]. Malheur à toi, ô Moab! Le peuple de Chemosh a péri." Et Sophonie prophétisa ainsi: "C'est pourquoi, je suis vivant, dit Jéhovah des armées, le Dieu d'Israël: Moab sera comme Sodome, et les fils d'Ammon comme Gomorrhe, un lieu livré aux orties, une carrière de sel, un désert à jamais. (...) Cela leur arriva pour leur orgueil, parce qu'ils ont insulté le peuple de Jéhovah des armées." — Jér. 48 : 42, 46, *NW;* Soph. 2 : 9, 10, *AC*.

"UNE HEURE DECISIVE"

La nouvelle suivante, en provenance de Rome et publiée dans le *New York Times* du 28 février 1964, révèle que l'Eglise catholique romaine, loin de convertir au Christ toute l'humanité, voit plutôt son influence décliner en Amérique du Sud: "Le pape Paul VI demande un plus grand nombre de prêtres pour l'Amérique latine, où l'Eglise catholique romaine 'vit une heure décisive de son existence'." Le pape parla ensuite "des besoins et des dangers" auxquels l'Eglise se heurte en Amérique du Sud, et dit qu'il s'agissait là de difficultés bien connues des évêques à qui il s'adressait.

COURRIER BIBLIQUE

● *Y a-t-il eu des témoins de Jéhovah sur la terre à toutes les époques de l'histoire humaine, même pendant l'âge des ténèbres?*

Il ne paraît pas sage de répondre à cette question d'une façon dogmatique. Toutefois, il semble que la raison et les faits, ainsi que le témoignage de la Bible, nous permettent de conclure qu'il y a eu des témoins de Jéhovah sur la terre à toutes les époques de l'histoire humaine.

Le simple fait que trois témoins seulement sont désignés par leur nom avant le déluge ne signifie pas qu'il n'y en eut pas d'autres au cours de la période antédiluvienne. Il est fort probable qu'Abel était marié à l'époque où il fut un fidèle témoin; ainsi sa femme aurait pu continuer d'être un témoin après la mort de son mari. Ensuite, il y eut Lémec qui, pour avoir prononcé sa prophétie inspirée concernant son fils Noé, a dû être, lui aussi, un témoin de Jéhovah. — Gen. 5 : 29.

Après le déluge, nous trouvons le fidèle Sem dont la vie se prolongea jusqu'à l'époque d'Abraham. Et Isaac, Jacob, Joseph et Job ne furent-ils pas des témoins fidèles, comme ont dû l'être aussi les parents de Moïse? Au moment de sa fondation, la nation d'Israël tout entière devint une nation de témoins, comme Jéhovah le montre dans Esaïe 43 : 10-12. Ce peuple continua d'être une nation de témoins de Jéhovah jusqu'en l'an 36 de l'ère chrétienne.

Que Jéhovah ait encore eu des témoins sur la terre depuis l'époque du Christ jusqu'à la nôtre, cela est indiqué, semble-t-il, dans la parabole de Jésus au sujet du blé et de l'ivraie, rapportée dans le chapitre treize de Matthieu. Là, Jésus déclara que le blé et l'ivraie croîtraient ensemble l'un et l'autre jusqu'à la moisson, époque à laquelle il y aurait une séparation. Cette parabole semble indiquer que, pendant toute la période qui s'écoulerait entre les premières semailles et la moisson, il y aurait quelques véritables chrétiens, du "blé", même si, à certaines époques, leur nombre serait insignifiant.

Ainsi, au cours des siècles, il y eut des hommes se disant chrétiens qui rejetèrent la fausse doctrine de la trinité; on les appelait communément les "Ariens". Il y eut ceux qui suivaient de très près le christianisme primitif et qu'on connaissait sous le nom de quartodecimans parce qu'ils commémoraient la mort du Christ le 14 nisan, résistant à la tendance païenne de Rome. A partir du septième siècle, il y eut les pauliciens dont les enseignements ont été qualifiés de "christianisme de la Bible, véritable et apostolique". Ils ne s'en tenaient qu'au "Nouveau Testament", prati-

quaient le baptême des adultes, et croyaient que Dieu, dans son amour, avait envoyé un ange sur la terre qui devint le Fils de Dieu lors de son baptême. Ils rejetaient la tradition contraire aux Ecritures, ne faisaient pas de distinction entre le clergé et les laïques et refusaient de vénérer la croix.

Puis, à partir du douzième siècle, il y eut les vaudois; il y avait de nombreux points communs entre eux et les pauliciens qui les avaient précédés; ils rejetaient toutes les fausses traditions, comme le purgatoire, la messe, etc., et s'attachaient très étroitement à la Bible, bien que leur attachement ne se limitât pas au "Nouveau Testament". Le baptême et le Souper du Seigneur étaient les deux seules cérémonies qu'ils observaient. Ils suivaient rigoureusement les principes bibliques touchant la moralité et refusaient de célébrer les jours de fête religieuse, comme le dimanche des Rameaux, Pâques, la Toussaint, etc. La déclaration de l'un d'eux, qui mourut en martyr, caractérise bien les vaudois: 'On ne doit pas prier la croix, mais la détester comme l'instrument de la mort du Juste.'

Nombreux furent les ariens, les pauliciens et les vaudois, sans parler des autres qui, à cause de leur religion fondée sur la Bible, furent livrés au martyre. Il est vrai que ce fait en lui-même ainsi que leurs croyances, dont nous avons parlé précédemment, ne prouvent pas que tous avaient l'approbation de Dieu. Pourquoi? Parce que, à maintes reprises, quelques-uns d'entre eux tirèrent l'épée pour se défendre contre les croisades catholiques romaines, en violation de Matthieu 26 : 52.

Les faits précédents semblent donc prouver deux choses: 1) à travers les siècles, depuis l'époque d'Abel jusqu'aux temps modernes, il y a eu des hommes qui ont suivi de si près la Parole de Dieu qu'ils peuvent être considérés comme des témoins de Dieu ayant son approbation; 2) qu'ils étaient peu nombreux; cela serait en harmonie avec le nombre limité des membres du corps du Christ, et aussi avec le fait qu'un nombre comparativement plus grand de ces derniers devait apparaître au temps des semailles et à l'époque de la moisson.

● *De quelle façon les membres oints du reste du corps du Christ sont-ils "emportés dans les nuées pour rencontrer le Seigneur dans l'air", pour être ainsi "toujours avec le Seigneur"? — I Thess. 4 : 17,* MN.

Dans I Thessaloniciens 4 : 16, 17 (*MN*) nous lisons: Le Seigneur lui-même descendra du ciel avec un appel de commandement, avec une voix d'archange et avec la trompette de Dieu, et ceux qui sont morts en union avec Christ se lèveront premièrement. Ensuite, nous les vivants qui survivons nous serons, ensemble avec eux, emportés dans les nuées pour rencontrer le Seigneur dans l'air; et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur."

A la seconde présence du Christ, ceux des oints qui étaient morts devaient être ressuscités les premiers. Le Christ 'descendit du ciel', non pas littéralement et avec un corps, mais en dirigeant son attention et en étendant sa puissance en direction de la terre (Comparez avec Genèse 11 : 5, 7). De son trône, il lança à ses disciples sur la terre "un appel de commandement, avec une voix d'archange". Jésus-Christ est l'archange Michel, à qui a été confiée la direction des saints anges au temps de sa présence (Mat. 25 : 31; Rév. 12 : 7). Comme Daniel 12 : 1, 2 l'avait annoncé, il se lèverait, et en ce temps-là, beaucoup de ceux qui seraient endormis dans la poussière de la terre se réveilleraient. Dans Révélation 11 : 7, 8, 12 nous retrouvons la même image: des témoins de Dieu, étendus comme morts sur la terre, reçoivent du ciel l'appel suivant, lancé d'une voix forte: "Montez ici." Et ils montèrent au ciel dans la nuée.

En 1918, le Christ, l'Archange, ordonna d'une voix forte à ceux de son peuple qui dormaient dans la poussière, de se réveiller de la condition de mort spirituelle dans laquelle la crainte et la captivité au sein de Babylone la Grande les avaient plongés, et de renaître à la vie quant à l'activité; c'est ce qu'ils firent dès 1919. Cet événement fut accompagné du son de la "trompette" de Dieu; il a donc lieu pendant la période où retentit la proclamation (semblable à un son de trompette) de la nouvelle que le grand Roi a commencé à régner.

Ils furent "emportés" en étant "enlevés" ou délivrés de l'esclavage de Babylone la Grande et de ses amants politiques, et ils furent introduits dans une organisation libre et théocratique sous la direction invisible du Seigneur. Nous retrouvons la même idée dans la parabole du blé et de l'ivraie, où il est question de la moisson de la classe figurée par le blé; et dans Luc 17 : 34, 35 (*MN*), il nous est dit qu'ils sont "pris". Ils sont comme ceux qui furent introduits dans l'arche avec Noé, et comme Lot et sa famille, que les anges emmenèrent dans un lieu de sécurité. Ils sont séparés de ce monde, pris pour servir en tant que témoins pendant le jour du jugement, pour soutenir la question de la souveraineté de Jéhovah.

Ce qui se trouve dans une nuée échappe à la vue des observateurs humains se trouvant sur la terre, comme ce fut le cas lors de l'ascension du Christ, quand "une nuée vint le soustraire à leur vue". (Actes 1 : 9, *MN*.) Les membres du reste qui sont sur la terre ne sont pas invisibles, mais il est bien évident que le monde ne voit ou ne reconnaît pas du tout la position dans laquelle ils ont été introduits au cours de la présence du Christ. Leur enlèvement a lieu "ensemble avec eux", ou au cours de la même pé-

riode de temps qui vit la résurrection des fidèles disciples du Christ, morts avant sa seconde présence.

"Rencontrer le Seigneur dans l'air" ne signifie pas, pour les membres du reste encore sur la terre, aller immédiatement au ciel. Pendant des millénaires, Satan le Diable a été "le chef de l'autorité de l'air, l'esprit qui opère dans les fils de la désobéissance". (Eph. 2 : 2, *MN.*) Le fait qu'ils 'rencontrent le Seigneur dans l'air' indique par conséquent qu'ils ont été informés que le Seigneur Jésus-Christ, en tant qu'esprit, a reçu l'autorité de l'air depuis que Satan a été chassé du ciel, et ils savent qu'ils sont entrés en relations avec lui après qu'il a été revêtu de cette autorité, étant en union avec lui au temple spirituel de Dieu et accomplissant la volonté divine, exécutant l'œuvre qu'il veut les voir exécuter sur la terre à notre époque. Les membres oints du reste se trouvent dans cette condition, et s'ils persévèrent dans cette conduite jusqu'à l'achèvement de leur course terrestre, ils seront ressuscités au-delà de notre atmosphère, en la présence réelle du Seigneur dans le ciel, tout comme les fidèles disciples qui les ont précédés, et ils seront ainsi "toujours avec le Seigneur".

Etant donné la longueur des sujets d'étude, le prochain article traitant de Babylone paraîtra dans le Bulletin *n° 9 de septembre 1965.*

PROGRAMME D'ETUDE

19 septembre:	.....	**pages 2 à 14**
26 septembre:	.....	**pages 15 à 26**
3 octobre:	.....	**pages 26 à 37**
10 octobre:	.....	**pages 37 à 48**
17 octobre:	.....	**pages 49 à 58**

Achevé d'imprimer le 22 juin 1965
par l'imprimerie des TEMOINS DE JEHOVAH
81, rue du Point du Jour, Boulogne-Billancourt, Seine.